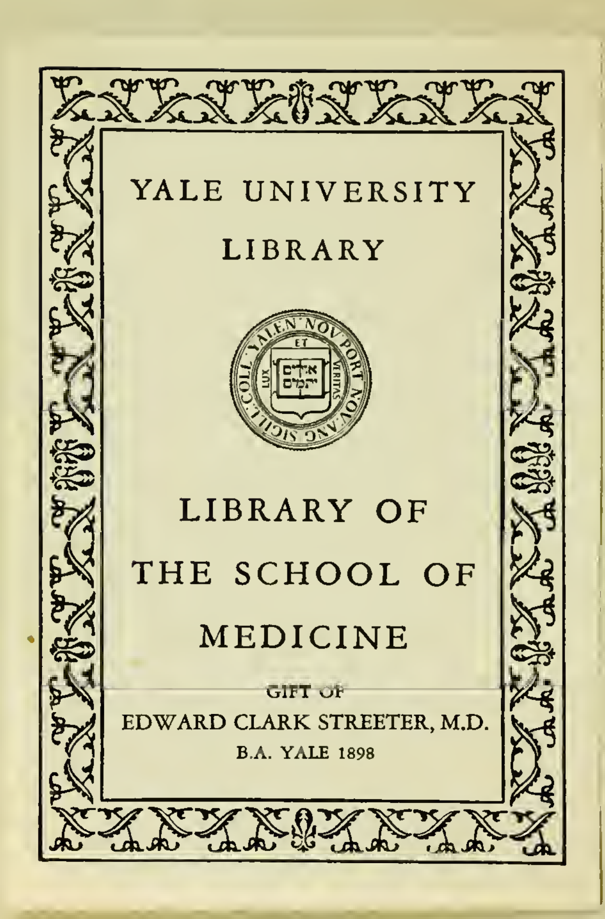

YALE UNIVERSITY
LIBRARY
LIBRARY OF
THE SCHOOL OF
MEDICINE
GIFT OF
EDWARD CLARK STREETER, M.D.
B.A. YALE 1898

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

ANNÉE 1884 — N° —

THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

Présentée et soutenue le 22 avril 1884, à 1 heure,

PAR ÉMILE-LOUIS LEVILLAIN

Né à Lisieux (Calvados), le 21 juin 1854

ÉTUDE

SUR

L'HISTOIRE DES FIÈVRES ÉRUPTIVES

AVANT LE XVIIe SIÈCLE

Président : M. LABOULBÈNE, *professeur.*
Juges : MM. BROUARDEL et PETER, *professeurs;*
QUINQUAUD, *agrégé.*

Le Candidat répondra aux questions qui lui seront faites sur les diverses parties de l'enseignement médical.

DIJON

IMPRIMERIE DARANTIERE

65, RUE CHABOT-CHARNY, 65

—

1884



FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Doyen . . . . M. BÉCLARD.
Professeurs . . . . MM.

Anatomie	SAPPEY.
Physiologie	BÉCLARD.
Physique médicale.	GAVARRET.
Chimie organique et chimie minérale. . .	WURTZ.
Histoire naturelle médicale.	BAILLON.
Pathologie et thérapeutique générales. . .	BOUCHARD.
Pathologie médicalo	PETER. DAMASCHINO.
Pathologie chirurgicale	GUYON. DUPLAY.
Anatomie pathologique	CORNIL.
Histologie	ROBIN.
Opérations et appareils	LE FORT.
Pharmacologie.	REGNAULD.
Thérapeutique et matière médicale	HAYEM.
Hygiène.	BOUCHARDAT.
Médecine légale	BROUARDEL.
Accouchements, maladies des femmes en couche et des enfants nouveau-nés . . .	TARNIER.
Histoire de la médecine et de la chirurgie	LABOULBÈNE.
Pathologie comparée et expérimentale . .	VULPIAN.
Clinique médicale.	SÉE (G.). JACCOUD. HARDY. POTAIN.
Clinique des maladies des enfants.	N.
Clinique de pathologie mentale et des maladies de l'encéphale	BALL.
Clinique des maladies syphilitiques	FOURNIER.
Clinique des maladies nerveuses. . . .	CHARCOT.
Clinique chirurgicalo	RICHET. GOSSELIN. VERNEUIL. TRELAT.
Clinique ophtalmologique	PANAS.
Clinique d'accouchements	PAJOT.

Doyens honoraires : MM. WURTZ et VULPIAN.

Professeur honoraire: M. DUMAS.

Agrégés en exercice :

MM.	MM.	MM.	MM.
BLANCHARD.	HALLOPEAU.	PEYROT.	RIBEMONT.
BOUILLY.	HANOT.	PINARD.	RICHELOT.
BUDIN.	HANRIOT.	POUCHET.	RICHET.
CAMPENON.	HENNINGER.	QUINQUAUD.	ROBIN (Albert).
DEBOVE.	HUMBERT.	RAYMOND.	SEGOND.
FARABEUF, chef des travaux anatomiques.	HUTINEL.	RECLUS.	STRAUS.
	JOFFROY.	REMY.	TERRILLON.
	KIRMISSON.	RENDU.	TROISIER.
GUÉBHARD.	LANDOUZY.	REYNIER.	

Secrétaire de la Faculté: Ch. PUPIN.

Par délibération en date du 9 décembre 1789, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A LA MÉMOIRE DE MON EXCELLENT ONCLE

JEAN-FRANÇOIS GRESSENT

Percepteur à la Ferté-Saint-Sanson (Seine-Inférieure).

A MON PÈRE

Docteur en Médecine de la Faculté de Paris.

Médecin de l'hôpital de Lisieux.

A MA MÈRE

A MON MAITRE ET PRÉSIDENT DE THÈSE

M. LE PROFESSEUR LABOULBÈNE

Professeur d'Histoire de la Médecine à la Faculté de Médecine de Paris.

Membre de l'Académie de Médecine.

Médecin de l'hôpital de la Charité.

Officier de la Légion d'Honneur.

A MONSIEUR F. FOUQUÉ

Professeur au Collège de France.
Membre de l'Institut.
Chevalier de la Légion d'Honneur.

A M. le Professeur ANTOINE BÉCHAMP

Doyen de la Faculté libre de Médecine de Lille.
Membre correspondant de l'Académie de Médecine.
Chevalier de la Légion d'Honneur.

A MONSIEUR le Docteur LUCIEN LECLERC

A MONSIEUR le Docteur LOUIS THOMAS

A MONSIEUR le Docteur JALLAGUIER

Prosecteur de la Faculté de Médecine de Paris.

ÉTUDE

SUR

L'HISTOIRE DES FIÈVRES ÉRUPTIVES AVANT LE XVIIe SIÈCLE

AVANT-PROPOS

Pendant tout le XVIIIe siècle, l'origine des fièvres éruptives a été un des problèmes qui ont occupé le plus sérieusement l'attention des nosographes. En Allemagne comme en France, en Hollande comme en Italie, il y a surabondance de dissertations érudites, de commentaires philologiques, d'argumentations subtiles en faveur des opinions ayant cours et relatives à l'origine ancienne ou à l'origine arabe. Depuis lors la question a été si bien abandonnée, que non seulement elle ne passionne plus, mais n'intéresse presque plus personne. La fatigue et l'impossibilité de trouver une solution simple, indiscutable, a été pour beaucoup dans ce résultat; on doit accorder également une certaine part à l'esprit et aux tendances de l'époque. Il y a cent ans l'avènement de l'Ecole expérimentale était proche, mais la tradition et les méthodes de la Renaissance tenaient encore en médecine une place importante.

Aujourd'hui, nous ne demandons au passé que des observations propres à confirmer une opinion qui nous est chère, des souvenirs plutôt curieux que réellement

utiles. La Pathologie vraiment scientifique commence avec Bichat et Laennec. L'opinion des anciens nous importe peu ; que la variole ait sévi pour la première fois l'année de la naissance de Mahomet, qu'elle existât en Grèce du temps d'Hippocrate, la chose n'a guère d'intérêt. Les fièvres éruptives étaient assez mal connues au XVIIe siècle, elles l'étaient mieux au XVIIIe.

A ce moment surtout commencent les tentatives destinées à les prévenir ou bien à en atténuer la malignité ; voilà tout ce que nous savons et tout ce que nous voulons savoir : il est probable que pendant longtemps encore les études publiées sur ce sujet seront des études anatomopathologiques ; on décrira de nouvelles complications, on s'efforcera de trouver l'agent qui cause tout le mal, le microbe de la scarlatine ou de la variole. Nous n'avons pas eu la hardiesse de nous engager nous-même dans cette voie.

Des lectures faites au hasard nous avaient montré que le problème relatif à l'origine, si brièvement posé et si gaillardement résolu dans beaucoup d'ouvrages classiques, était plus compliqué qu'on ne serait tenté de le croire ; que ceux qui l'ont touché ont accordé à la philologie ou à l'histoire une place trop large ou trop étroite; que dans un camp comme dans l'autre on avait réuni beaucoup de textes, qu'on les avait habilement rapprochés, parfois torturés, sans tenir compte que cette argumentation de palais ne prouve rien ; qu'une citation ambiguë ne peut ni appuyer ni contredire une opinion.

A côté de ces points relatifs à l'origine on pourrait en placer d'autres qui ne manquent pas d'intérêt, et qui jettent peut-être une certaine lumière sur eux.

On répète trop aujourd'hui que Sydenham a fait le

premier la division rationnelle et clinique des fièvres éruptives, qu'avant lui on les confondait.

Il y avait chez les arabistes une grande obscurité ; de là l'éruption variolique était mal distinguée de l'éruption morbilleuse : des roséoles fébriles ou des varicelles étaient décrites avec elles.

Mais dès le XVIe siècle on trouve quelques observations mieux prises, des relations plus exactes ; les vieilles hypothèses sont abandonnées sans qu'on essaye de les remplacer par d'autres qui ne vaudraient pas mieux. Après Baillou, Schenck de Graffenberg, Horst, pour ne citer qu'eux, il ne restait que peu de chose à faire pour arriver à la connaissance de ces exanthèmes telle qu'elle est aujourd'hui.

A peine avions-nous fait les premiers pas dans cette étude de pathologie rétrospective que nous nous sommes arrêté en présence de la multiplicité des documents, de l'incertitude des conclusions ; il nous a semblé qu'il y avait une véritable présomption de notre part à vouloir explorer de nouveau un champ dans lequel Fernel, Mead, Stahn, Gruner et plus récemment M. Hæser n'avaient pour ainsi dire rien laissé à prendre.

Pour que nous ayons passé outre, il a fallu les encouragements de M. le professeur Laboulbène. C'est grâce à ses conseils que nous avons continué cette étude dont nous le remercions vivement d'avoir bien voulu accepter la dédicace.

Nous prions M. le Dr Louis Thomas et M. le Dr Lucien Leclerc de recevoir l'expression de notre reconnaissance inaltérable pour l'empressement qu'ils ont mis à nous venir en aide dans le présent travail.

CHAPITRE PREMIER

Origine des Fièvres éruptives.

« Tous les documents historiques que l'on peut consulter prouvent que la variole était complètement inconnue des Grecs et des Romains. Ce fut, dit-on, en l'année 622 de notre ère que Ahron ou Aaroun indiqua pour la première fois la variole sous le nom de *djidri*; mais ce n'est que vers le xe siècle que la maladie fut convenablement décrite par Rhazès, ou plutôt Razès. Originaire de quelque province de l'Asie centrale, la variole fut importée par les Sarrazins en Afrique d'abord, et plus tard dans toutes les provinces méridionales de l'Europe que ces barbares ont envahies (1).

Nous avons cité textuellement le passage de l'ouvrage de Grisolle ; il renferme sans doute des erreurs de détail dont la rectification serait facile, et se rapporte non à toutes les fièvres éruptives, mais à une seule d'entre elles, la variole.

Nous aurons l'occasion de revenir sur la discussion des textes, de sorte qu'il serait superflu d'anticiper ici sur les chapitres qui vont suivre.

D'un autre côté, l'étude des maladies en question est tellement embrouillée, même après Razès, qu'il n'est presque jamais question dans les auteurs d'une variété,

(1) Grisolle, *Traité de Pathologie interne*, 9e édition, 3e tirage, 1869, tome I, p. 94.

sans que l'autre soit décrite en même temps. Il est souvent même difficile, sinon impossible, en rapprochant la description de la maladie des caractères différentiels donnés pour le diagnostic, de savoir au juste si les Arabes avaient essayé de créer des types différents et d'établir une distinction nosographique.

L'opinion si nettement formulée par Grisolle est encore aujourd'hui celle de beaucoup de médecins : elle a été défendue au XVIIIe siècle par Gruner. Nous essaierons de montrer sur quelles données elle reposait.

Les fièvres éruptives sont d'origine arabe, parce qu'un médecin de cette nation, Rhazès, les a le premier décrites. On aurait tort cependant de croire qu'elles apparurent pour la première fois dans les tribus à l'époque où il vivait.

Des documents historiques permettent de reporter les origines à la fin du VIe siècle de l'ère chrétienne.

Le Koran renferme un passage d'après lequel une épidémie aurait détruit une armée en campagne.

Il paraîtrait que la chose eut lieu l'année même de la naissance du Prophète (vers 572). Un prince chrétien de l'Yemen, lieutenant du negus et du nom d'Abraha, dit M. le Dr L. Leclerc (1), voulut faire de Sana sa résidence, une autre la Mecque en la constituant comme centre de pèlerinage. L'idolâtrie arabe, dont le pèlerinage à la Mecque était un des principaux actes, car il était institué depuis des temps immémoriaux, devait en être ébranlée d'autant.

A cet effet, Abraha construisit une église magnifique,

(1) Introduction à la traduction du *Traité de la Variole* de Razès. Paris, J.-B. Baillière, 1866.

mais les Koreichites, qui avaient dans leurs attributions la garde de la Kaaba, et qui devaient à cela leur importance et leur fortune, songèrent à ruiner cette entreprise. Un homme fut soudoyé par eux qui parvint à se faire nommer gardien de l'église de Sana. La veille d'un jour de grande cérémonie, il s'introduisit nuitamment dans le temple et le souilla de ses ordures ; puis il s'enfuit en proclamant partout ce qui était arrivé par son fait. Abraha se mit en devoir de venger cette profanation. Il leva des troupes et vint mettre le siège devant la Mecque monté sur un éléphant blanc, dont l'histoire a conservé le nom de Mahmoud. Un incident imprévu porta le ravage dans ses troupes et le contraignit à prendre la fuite. Les Mecquois virent dans cette déroute une vengeance céleste et voici comment le Koran raconte ces faits dans la sourate cv, dite de l'Eléphant :

« As-tu vu comment le Seigneur a traité les compagnons de l'Eléphant?

« N'a-t-il pas fait manquer leurs stratagèmes?

« N'a-t-il pas envoyé contre eux les oiseaux à babils et lancé sur leurs têtes des pierres portant des marques imprimées au ciel?

« Il les a foulés comme le grain foulé par les bestiaux. »

Dieu aurait donc envoyé contre les sacrilèges Abyssins les oiseaux à babils, et ces oiseaux étaient porteurs chacun de trois pierres, une dans le bec et une dans chaque patte : ils les auraient lancées contre eux et les auraient tués du coup, excepté leur chef qui s'enfuit précipitamment en Abyssinie. Là, comme il racontait sa désastreuse entreprise à son souverain, un dernier oiseau lui aurait lancé ces pierres et l'aurait étendu mort.

Il faudrait voir sous ce langage symbolique la relation d'un fait authentique. Cette destruction de l'armée abyssinienne aux portes de la Mecque serait le fait non d'un miracle, comme le veut le chroniqueur musulman, mais d'une affection épidémique. En rapprochant la sourate du Koran d'écrits postérieurs relatifs à cette même année 572, qu'on appelle année de l'Eléphant dans les annales arabes, on arrive à croire qu'il s'agit bien d'une fièvre éruptive, probablement même de la plus grave et de la plus contagieuse de toutes. « Le Harmal, dit Ebn Doreid, est cette espèce de plante qui était inconnue des Arabes, selon les historiens, avant l'invasion des Abyssins en l'année de l'Eléphant. Lorsque l'affaire fut finie, la rougeole et la variole frappèrent les hommes, on les guérit par le suc amer de Hantal, Harmal et Oschar (1). »

Massoud rapporte également les faits en termes un peu différents. « Cette année-là (toujours celle de l'Eléphant), apparurent chez les Arabes la variole et la rougeole, le nauwafel et la kynanthropie, dont quelques-unes avaient existé déjà parmi les Israélites, mais n'avaient point envahi jusque-là le pays des Arabes. C'est cette année qu'apparurent pour la première fois certains arbres des forêts comme la *ruta Sylvestris*, et la Coloquinte (2). » L'épidémie aurait été suivie, comme la chose est arrivée d'autres fois, d'acclimatement de la maladie dans le pays, de telle sorte qu'après plusieurs années de répit une explosion nouvelle serait de nouveau survenue, « En l'année 601 de notre ère, un parti de Soulaïm commandé par Noubaiika, fils de Habib, rôdant sur le terri-

(1) J.-J. Reiske. *Oper. med. ex monumentis Arabum et Ebræorum* (Halæ, 1776, p. 8.

(2) Id., *loc. cit.*

toire de Kinana rencontra à l'endroit nommé Caid, entre la Mecque et Médine, un convoi de femmes de Benou Firas, accompagné d'un petit nombre de cavaliers parmi lesquels étaient Rabia, son frère Starith et son beau-frère Abdallah. Rabia était malade de la *petite vérole*, et se faisait porter dans une tchère.

« Il monte à cheval et part au galop, il est atteint d'une flèche, son sang coule et il est obligé de rejoindre le convoi. Il retourne à la charge et repousse les ennemis, mais son sang coulait toujours.

« Il dit alors aux femmes : « Mettez vos chameaux au « trot, et gagnez les habitations les plus voisines. Je reste « ici pour protéger votre retraite. J'attends l'ennemi au « défilé de la montagne à cheval appuyé sur ma lance : il « n'osera passer sur moi pour aller à vous. »

« Il se plaça donc au lieu le plus étroit du défilé dans lequel le convoi était entré, et pour ne pas tomber de cheval, il fixa en terre la pointe de sa lance, et resta appuyé sur sa hampe, tandis que les femmes s'avançaient en diligence vers le camp. Cependant l'ennemi n'osait point s'approcher de Rabia. Roubaika qui l'observait s'écria : « Il penche la tête, je gage qu'il est mort. » A l'instant il décocha une flèche contre le cheval de Rabia. L'animal fit un bond et jeta par terre le cadavre qui était sur son dos.

« Les Soulaïn accoururent alors, et franchirent le défilé. Mais ayant reconnu que le convoi leur avait échappé, ils revinrent près du corps de Rabia et l'ensevelirent sous un monceau de pierres.

« Dans la suite, auprès de ce grossier monument, des admirateurs du courage de Rabia venaient offrir un hommage à sa mémoire en immolant un chameau. »

Les maladies auxquelles font allusion les chroniqueurs arabes étaient bien des maladies épidémiques et contagieuses propres à la région. On a dit, et Rhazès lui-même le croyait, que les Grecs les avaient décrites. Beaucoup d'expressions employées par Hippocrate, Galien, Alexandre de Tralles ou Paul d'Egine indiquaient nettement l'éruption variolique. Nous nous trouvons en présence de la même difficulté que les écrivains du XVIIIe siècle : la plupart des termes grecs sont passés dans notre langue scientifique moderne, de telle sorte, qu'il n'est même pas nécessaire de faire une traduction pour beaucoup de mots appartenant au vocabulaire d'Hippocrate.

Malheureusement le sens a changé et si bien changé qu'en accordant la signification moderne aux mots qu'il employait, on risque fort de mettre sur son compte une pathologie fantaisiste.

Les hippocratistes se servaient exclusivement d'expressions populaires ; ils observaient beaucoup, bâtirent peu de systèmes, et naturellement leur nomenclature ne pouvait prétendre à la précision apparente de celle des époques ultérieures.

Il est question, dans Hippocrate, d'anthrax, de phlyctènes, d'uhor, d'exanthèmes. Pour nous, chacun de ces mots représente une production différente ; leur seul caractère commun c'est qu'elles siègent sur la peau.

Dans les médecins anciens, les expressions se confondent à tel point qu'il est impossible de savoir si l'exanthème d'Alexandre de Tralles, par exemple, n'est pas la même chose que le charbon d'Hippocrate. Cette variété était pourtant la mieux décrite et la mieux déterminée :

« Le charbon, disait Galien, est un ulcère croûteux entouré d'une zone d'inflammation (1). »

Il ne correspond pas à notre variole.

« D'après de Foes (2), c'est le même phénomène qui est décrit ailleurs sous le nom de φλυδάκιον et ψυδράκιον.

« On peut en dire autant des pustules qui, selon Celse (3), corespondent aux exanthèmes, élevures semblables à celles que produisent la piqûre des orties ou la sueur; il les appelle aussi phlyctènes ulcéreuses; elles sont produites par le feu, le froid, les médicaments. En effet, il est parlé de φλυκταίνιδες ὡς πυριήκανθτοι, comme dans les brûlures par l'eau chaude, selon l'explication ingénieuse de Trilles (4). Cette conjecture est fondée : en effet, en se reportant à l'endroit où Hippocrate parle des phlyctides produites par les brûlures (5) et en se rappelant que, dans Alexandre de Thralles, les mots phlyctides, phlyctènes et anthrax sont souvent réunis, on admettra facilement que ces accidents répondent assez bien à notre fièvre ortiée, ou à une fièvre putride.

« Le genre de maladie qui régna à Crano fut sans doute très fréquent et souvent mortel, comme le dit Galien, et cela en partie à cause de la mauvaise situation du pays, en partie parce que les habitants n'étaient pas constamment atteints d'affections putrides (6). » Ajoutons à cela la chaleur de la saison, des pluies abondantes et continuelles, un vent d'est dont il est question dans la

(1) ἕλκος ἐσχαρῶδες ἅμα πολλῆ τῆ τῶν πέριξ καυμάτων φλωγώσει.

(2) Ad. h. l. Ephem., p. 995, et Œconom. Hipp., p. 663.

(3) De Med., V, 28, p. 336, ed. Kraus.

(4) Epistol. I. adcale ; Hahn. Carb. pestil., p. 9 et suiv.

(5) αἱ ἀπὸ καυμάτων ἐπεγειρόμεναι φλυκτίδες. L. De humoribus, §2, p. 3167, 1 éd. Lind.

(6) Variolarum antiquitates ab arabibus solis repetendæ. Diss. inaug., Iena, 18 décembre 1773.

narration d'Hippocrate, toutes choses qui précédèrent ou accompagnèrent l'épidémie. Nous n'oserions nier que la maladie ait été accompagnée de pustules et de vésicules ; ce que nous nions, c'est que ce fût la variole (1). »

Comme on a pu le voir, la pathologie proprement dite ne tient que peu de place dans toutes ces discussions. Il y eut, plusieurs siècles avant l'ère chrétienne, une épidémie à Crano ; cette épidémie était constituée par une fièvre avec un exanthème dont les caractères sont mal décrits. C'était la variole, dit Hahn ; c'était une forme particulière de typhus exanthématique, répond Gruner ; un troisième interprétateur pourrait tout aussi bien, et mieux peut-être, en faire une affection charbonneuse, en tenant compte surtout des anthrax et de la définition qu'en a donnée Galien.

La vérité historique ne gagnera pas grand'chose à tout cela ; quand chacun aura hasardé son hypothèse et l'aura défendue, la description n'en sera ni plus claire ni plus nette. Une chose seule est évidente, c'est que rien dans la nosographie grecque n'indique une connaissance approfondie des fièvres éruptives, des conditions qui président à leur développement, à leur marche, à leurs conséquences. Il est probable que parmi les nombreuses expressions que nous avons citées, quelques-unes indiquent une excroissance ressemblant à la papule et à la pustule variolique.

Le mot *ecthyma*, que nous n'avons pas cité, est un mot d'origine grecque, et s'il avait la signification exacte qu'il a chez nous, il désignait à coup sûr un exanthème dont les caractères morphologiques superficiels se rap-

(1) Dissert. in., Iena, 1773, *loc. cit.*

prochent singulièrement de ceux de la variole à sa période de maturation.

En cherchant bien on trouverait sans difficultés, et en mettant la vraisemblance de son côté, des descriptions capables de rappeler de plus ou moins loin celles de la scarlatine et de la rougeole. Cela ne prouve point que les médecins grecs les aient connues ; ils n'ont tenté de rien systématiser, ils n'ont pas même entrevu la connexion qui existe entre la fièvre et ses manifestations.

Quand ils ont vu les deux en même temps, ils ont noté la chose simplement, sans y attacher d'importance, comme un hasard ou une coïncidence.

On lit assez souvent dans les relations d'épidémies : Il y a eu des parotidites. C'est une complication et personne ne songe à faire de la dyssenterie, de la scarlatine ou de la fièvre typhoïde qui présentent cet épiphénomène des entités morbides spéciales capables de régner épidémiquement ou sporadiquement, et différant des maladies analogues dans lesquelles les parotides restent saines par un ensemble de symptômes suffisant pour permettre de créer un nouveau type.

Il y eut dans la fièvre épidémique de Crano de petites excroissances cutanées ressemblant à des vésicules : des productions plus volumineuses avec tendance à l'ulcération : voilà ce qui ressort de la description hippocratique ; mais le vieillard de Cos n'a pas plus songé à chercher une relation entre les deux ordres de phénomènes qu'il n'en eût cherché entre la gangrène de la bouche et les escharres au sacrum développés dans les mêmes conditions.

Dans Galien, dans Aétius d'Amide, Alexandre de Tralles, Oribase, nous trouvons constammeut le même procédé : ce qu'on étudie c'est l'exanthème. Les Grecs sont

essentiellement localisateurs; leur langue peut se modifier, leurs idées ne changent guère.

Galien ajoute aux anciennes dermatoses une affection particulière, siégeant de préférence à la face, qu'il appelle ἴονθος. S'il la voit apparaître à l'état fébrile, il ne lui accorde ni une autre signification ni une autre importance que pendant la santé.

Aétius qui décrit le bouton de Bubaste ne procède pas autrement : « Nous avons déjà dit que les enfants, à cause des mauvais aliments dont ils se nourrissent, étaient exposés à diverses maladies ; de manière qu'outre plusieurs maux qui les assiégent, ils ont des boutons, des ampoules qu'on appelle des phlyctènes, et des ulcères avec humidité qui viennent à la surface du corps ; c'est ce qu'on appelle l'ulcère de Bubaste (1).

Les mêmes remarques s'appliquent tout aussi exactement aux écrivains latins, à Celse en particulier.

Il y avait dans sa langue des expressions correspondant aux termes grecs ; les papules, les vésicules, les pustules, les charbons n'étaient ni mieux définis, ni mieux décrits. Dans tous les cas c'était, pour Celse comme pour Hippocrate, des accidents exclusivement locaux .

Les *vari*, par exemple, répondaient, autant qu'on peut le supposer, à l'ionthos des Grecs, à notre acné rosacée de la face.

L'expression employée par Celse et Pline n'avait point de singulier, elle donnait le dérivé *varius*, qu'on appliquait aux personnes affligées de cette difformité. Chose à noter, les Romains la considéraient comme héréditaire et peut-être comme d'origine vénérienne —

(1) Ἕλκη Βουβάστικα... De Re medica. Basileæ, 1535, liv., IV, p. 166.

opinion assez fréquente de nos jours parmi les gens du peuple.

Cela paraît clairement résulter d'une plaisanterie de Cicéron :

Miror quid sit quod tuus pater homo constantissimus te nobis varium reliquit (1).

Mais il n'est nullement question des fièvres éruptives ; leurs symptômes ont été entrevus et notés, il sera parfaitement inutile pour les décrire de chercher des expressions en dehors des classiques ; malgré tout, elles ne sont pas connues.

Les choses en étaient là lorsqu'un prêtre d'Alexandrie nommé Ahron écrivit, paraît-il, un livre intitulé, selon la mode du temps, *Pandectes*.

Nous ne connaissons ce médecin que par ce qu'en dit Rhazès, ses écrits que par ce qu'il en cite. Il était contemporain de Paul d'Egine, connaissait bien l'épilepsie, l'hypocondrie, la valeur pronostique des pétéchies dans les fièvres épidémiques ; c'est assez dire qu'il en avait vu beaucoup, et qu'il avait été amené par les faits à une distiuction qu'on n'avait pas tenté de faire avant lui.

Faute de texte précis, il est impossible de connaître quelle dénomination adopta Ahron, quel tableau il traça de la variole. Nous savons seulement qu'il attribua l'éruption à une inflammation du sang causée par l'abondance de la bile. Cette conception rappelle trop la définition que Galien avait donnée de l'anthrax pour que celle-ci ne l'ait pas inspirée. Le livre d'Ahron fut traduit en syriaque par Gosios ou bien le juif Maserdschawaih ebn Dschadschal; c'est cette traduction qui a servi à Rhazès. Il est difficile de savoir ce qu'il lui a emprunté. Chose

(1) Paulet, *Histoire de la Petite Vérole*, Paris, Ganeau, 1778, in-8, tome 1, p. 86.

rare parmi les écrivains, et surtout les écrivains arabes, Rhazès est souvent porté à se dépouiller lui-même au profit d'autrui. La gloire militaire n'avait point inspiré aux philosophes et aux médecins arabes cette infatuation patriotique à laquelle échappent si difficilement les peuples victorieux.

Ils ne songèrent jamais à mépriser les anciens ni à s'emparer de leurs travaux. Les Grecs restent leurs modèles et leurs maîtres : ils les rappellent, les honorent, oublient leur fanatisme et leur ferveur religieuse pour obtenir la traduction d'un seul livre qu'ils n'espèrent jamais surpasser. Rhazès qui voulait à toute force que Galien eût connu avant lui et aussi bien que lui la variole et la rougeole, les a pourtant décrites avec tant d'exactitude que son livre a été sur ce point le véritable manuel de ses compatriotes, des médecins occidentaux du moyen âge; qu'il a été le premier repris et suivi, lorsque le mépris des Arabes et de leurs imitateurs, qui suivit la réaction greco-latine de la Renaissance, fut passée. Nous l'analyserons au second chapitre de ce travail.

Rhazès, dont le véritable nom était Abou-Bek Mohammed ben Zokarya (Rhazès était une altération de Razi, nom de son pays), vivait au IXe siècle de l'ère chrétienne. Avicenne, qui vivait au siècle suivant, n'ajouta à son traité que des remarques insignifiantes et une théorie grotesque.

Le premier, suivant pas à pas Ahron, avait vu dans le processus morbide une sorte d'ébullition du sang ; dans l'exanthème l'issue au dehors de l'espèce d'écume dont il est chargé : c'était la doctrine des éruptions salutaires ou critiques que de Haen retrouvera en pleine vigueur au XVIIIe siècle et qu'il fera tous ses efforts pour dé-

truire. Avicenne inventa une doctrine embryogénique qui fit fortune malgré son absurdité, peut être à cause d'elle : le fœtus était nourri dans l'utérus par le sang menstruel, ce sang existait le plus souvent en excès et la partie qui ne servait pas à l'alimentation serait expulsée beaucoup plus tard pendant l'adolescence, au moment des fièvres éruptives (1).

Il fut un peu plus heureux quand il s'en tint à l'observation pure. « La variole, dit-il, ne se distingue de la rougeole que par la grandeur de sa pustule. »

Haly Abbas (2), Mesuc Avenzoar (3), n'ajoutèrent guère plus à ce qu'avait dit Rhazès ; c'est ce dernier qui professe le premier la doctrine d'après laquelle la variole est produite par une humeur plus épaisse que la rougeole.

Cet historique nous montre de quelle manière s'est développée l'opinion formulée après beaucoup d'autres par Grisolle, et que nous avons rapportée en tête de ce chapitre. Les chroniqueurs arabes ont parlé de fièvres éruptives. Ces maladies n'étaient pas connues auparavant : aucune description des médecins grecs anciens ne s'y rapporte. Les médecins arabes les décrivent bien au xe siècle de notre ère : voilà les faits acquis.

Si maintenant on veut pousser plus loin et remonter à l'origine, il faut de toute nécessité recourir aux déductions.

Nous pouvons tout réduire à trois hypothèses :

1° Les fièvres éruptives étaient une maladie nouvelle née chez les Arabes ou les peuples voisins, dans tous les cas transportée par eux en Europe et en Asie.

(1) Canon. L. IV. Fux. I, Tr. IV. Cap. 12, p. 76, édit. Init.
(2) *Reg. Dispos. Theorit.*, LVIII, 14, p. 16.
(3) *Rect. med. et Regimen*, liv. II, Tract. VII, cap. 2, trad. Saravic.

2° C'étaient des maladies anciennes qui avaient régné épidémiquement depuis des époques très éloignées; seulement, on les avait mal observées et mal décrites.

3° Il y a même des partisans d'une opinion mixte.

Paulet, l'auteur d'une excellente histoire de la variole, à laquelle ont emprunté beaucoup d'écrivains plus récents qui se sont gardés de le citer, croit que la variole était une affection née spontanément sur les bords du Nil, qu'elle se transmit de là dans deux directions : vers l'Europe par Constantinople, vers l'Arabie et le Soudan :

Nous allons discuter ces différentes opinions.

II

Les fièvres éruptives étaient des maladies apparues pour la première fois au VIe siècle et transportées en Occident par les Arabes ?

Nous avons vu dans le paragraphe précédent deux des bases fondamentales des partisans de l'affirmative.

Les Grecs ne les ont décrites nulle part ! A cet argument Gruner en ajoute un autre assez curieux : aucune statue antique ne porte des traces de variole.

« La gloire que les Grecs ont acquise dans la sculpture, et la statuaire est bien connue, dit-il ; le virus agit souvent avec une telle intensité que le visage reste déformé pour la vie par de hideuses cicatrices, des trous et d'autres désordres : je voudrais bien savoir pourquoi de pareils accidents ne sont jamais rappelés par les artistes anciens. La chose eût été facile, car je me rappelle qu'Oribase fait mention des cicatrices laissées par l'impetigo. A coup sûr les médecins anciens, dont l'habileté

à tracer le tableau d'une maladie est incroyable, eussent sûrement rappelé celle-ci s'ils l'avaient connue. »

Cet argument relatif à l'absence de cicatrices a été employé par Huet et Werlhof pour réfuter l'opinion de Hahn (1).

Les conclusions tirés par Gruner et ceux qu'il cite nous prouvent une fois de plus qu'il est bien difficile dans le cours d'une discussion ardente de ne pas dépasser le but, de s'en tenir aux règles d'une critique rigoureuse, sans se laisser entraîner à des conceptions hypothétiques aussi peu fondées que celles que l'on combat.

Les anciens n'ont connu ni la rougeole, ni la variole, ni la scarlatine, soit ; est-ce que cela prouve qu'elles n'existaient pas ? Sans doute le respect des vieux maîtres, des soutiens de la tradition médicale, est une qualité, mais cette qualité poussée à l'excès est un défaut tout aussi nuisible aux progrès de la science que la hardiesse ignorante des révolutionnaires qui veulent tout demander à l'observation personnelle, sauf à n'avoir trouvé, à la fin de leur carrière, que quelques vérités, banales mille ans avant eux.

Un historien qui soutiendrait aujourd'hui que le typhus abdominal est une maladie autochtone de l'Allemagne, qu'il n'existait ni au XVIe ni au XVIIe siècle parce que Rœderer et Wagler l'ont décrit sérieusement les premiers ; que s'il eût existé antérieurement, il était impossible que des cliniciens de la valeur de Fernel, Baillou, Sydenham ou Morton l'eussent méconnu : cet historien-là risquerait fort d'être pris au sérieux. On pourrait en dire autant de beaucoup d'affections du

(1) Paulel, *loc. cit.*

système nerveux, de presque toutes les maladies organiques du cœur. La nosographie est variable et perfectible comme toutes les choses humaines, elle se modifie suivant les connaissances et le génie des époques : les maladies et surtout les maladies épidémiques présentent un caractère de fatalité qui les rapproche singulièrement des phénomènes naturels; elles peuvent varier dans leur intensité, dans leur progrès, dans leur marche : il est peu probable qu'elles varient dans leur nature. C'est s'exposer de gaieté de cœur à commettre une erreur que de conclure de l'imperfection de la nosographie à la non-existence d'un groupe morbide.

On aurait autant de raison de déclarer que la variole n'existait pas du temps de Paul d'Egine, puisque Paul d'Egine est muet sur son compte. Cette considération a même paru présenter quelque valeur à Paulet : « Ce qui prouve encore que la petite vérole n'était point répandue du temps d'Aèce, c'est le silence de Paul d'Egine, son contemporain (1). »

L'expression *contemporain* nous paraît hardie.

Aétius, qui fut médecin particulier de l'empereur Justinien, vécut de 502 à 575. Paul d'Egine, attaché également à la cour de Constantinople sous Héraclius, vécut de 625 à 690. Ces deux médecins étaient contemporains au même titre que Bordeu et Trousseau.

Or, du temps de Paul d'Egine, la variole existait, puisque c'est à ce moment qu'Ahron l'a décrite. Nous verrons même plus loin qu'il y avait longtemps auparavant des épidémies meurtrières en Gaule.

L'argument esthétique est encore plus faible :

(1) Paulet, *loc. cit.*, p. 55.

Pour rechercher des cicatrices sur des statues qui ont quinze siècles d'existence, dont beaucoup ont été mutilées, enfouies en terre, il faudrait véritablement une foi robuste et une bonne dose de patience.

Du reste, si l'on parcourt les places publiques de tous les pays d'Europe, combien trouvera-t-on de statues sur lesquelles l'artiste ait tracé des stigmates de variole ? Une peut-être, celle de Mirabeau, et encore nous n'en sommes pas certain. Il serait absolument logique de conclure de là que, pendant cinq siècles, un seul homme ayant mérité que la postérité le coulât en bronze ait été marqué de la petite vérole

Est-il prouvé que les sculpteurs grecs fussent plus amis de la fidélité historique ou du réalisme que nos artistes modernes ? C'est exactement le contraire qui est vrai. Les Grecs idéalisaient ; nous ne savons trop comment ils entendaient le portrait, nous ne savons s'ils auraient picoté le marbre pour rendre une ressemblance plus frappante ; ce qu'il y a de certain, c'est que jamais ni Pygmalion ni Phidias n'eussent songé à créer un dieu variolé ou à représenter un héros dans ces conditions.

On est obligé de l'avouer : les deux arguments négatifs ne prouvent absolument rien. Celui qui repose sur les traditions arabes ne vaut pas mieux. Ces traditions elles-mêmes ne donnent point la variole comme une maladie nouvelle : une la fait venir de l'Afrique centrale, une autre indique qu'elle existait depuis longtemps chez les Juifs, c'est-à-dire sur les bords de la mer Rouge.

Nous n'avons pas l'intention de les discuter, ce sont des documents curieux, et ils n'ont pas plus de valeur pour fixer l'époque de l'importation des fièvres éruptives

dans l'Yemen que pour fixer celle de l'acclimatation de la *ruta sylvestris* dans ce pays.

Avant l'année de la naissance du Prophète, la variole avait sévi dans l'Europe occidentale : les médecins la connaissaient, puisque les chroniqueurs eux-mêmes en parlent avec une précision parfois vraiment curieuse.

Le mot variole nous paraît à peu près sûrement un diminutif latin du *vari* de Pline et de Celse. A quelle époque est-il entré dans la langue couranie, on ne saurait le dire : il est probable que ce fut dans le cours du IVe siècle. A ce moment le latin subissait une dégénérescence caractérisée par la création de mots nouveaux abstraits ou barbares, et l'altération des désinences.

« Il n'y a plus de *pauperes* mais des *pauperculi*, ni des puissants mais des *præpotentes ;* une chose n'est pas monstrueuse, elle porte des noms tels que *monstriyero nivifera* (1). »

Le premier qui ait employé le mot *variola* est le chroniqueur helvétien du VIe siècle Marius d'Avenitus.

« Il nous dit positivement dans sa chronique, qui est un monument précieux pour l'histoire de France, qu'en 570 une maladie violente qui consistait en un cours de ventre et la variole, ravagea la Gaule et l'Italie. »

Hoc anno morbus validus cum profluvio ventris, et variola Italiam Galliamque afflixit (2).

Sept ans auparavant une fièvre avait régné en Gaule et atteint Grégoire de Tours lui-même.

« La septième année que saint Euphrône régissait l'église de Tours, dit-il, et la seconde année du règne du

(1) Philarète Chasles, *le Moyen-Age,* Paris, Charpentier, 1876, in-8, p. 93.
(2) Paulet, *loc. cit.*, p. 78.

très glorieux roi Sigebert, je fus atteint d'une maladie avec mauvaises pustules et fièvre ; je ne pouvais plus ni boire ni manger, et ayant perdu toute espérance, je ne songeais plus qu'à ce qu'il fallait pour ma sépulture. Une fièvre continue avec chaleur accablait mes membres, s'efforçant de chasser l'âme de mon corps (1). »

Un de ses clercs, appelé Armentarius, fut pris de la même maladie. Le poison l'infectant, il perdit par le fait de la mauvaise pustule tout sentiment et fut réduit à un tel état qu'il ne pouvait plus rien faire ni rien comprendre (2).

Ces citations à elles seules sont suffisantes pour permettre de conclure à l'existence des fièvres éruptives : on pourrait dire, comme à propos de l'épidémie de Crano, que la *pustula mala* était une affection charbonneuse, un urticaire ou un typhus exanthématique. Ce n'est pas probable : Grégoire et son clerc guérirent par la seule intervention de saint Martin, c'est-à-dire sans traitement; il est permis de supposer que les choses ne se seraient pas passées de la sorte si *pustula mala* voulait dire littéralement pustule maligne.

Ce qu'a dit Celse et ce qu'a dit Grégoire ne font nul-

(1) Regente Ecclesiam Turonnicam sancto Euphronio episcopo anno 7, anno 2 Sigeberti gloriosissimi regis, irrui in valetudinem *cum pustulis malis et febre*, negatoque usu potus atque cibi, ita angebar, ut amissa omni spe vitæ præsentis, de solis sepulturæ necessariis cogitarem. Obsidebat enim membra febris assidua cum ardore, animam cupiens expugnare de corpore. *De Miraculis S. Martini* libr. 1, cap. XXXII (**1029**) (1). Les citations de Grégoire de Tours sont faites d'après l'édition de l'abbé Migne : *Cursus Patrologiæ*, t. CLXXI.

(2) Unus ex clericis meis, Armentarius nomine, bene eruditus in spiritualibus scripturis..... Hic vero, inficiente veneno, a malis pustulis omnem sensum perdiderat, et ita redactus fuerat, *ut nihil* penitus aut intelligere posset, aut agere. *De Miraculis S. Martini liber primus*, Cap. XXXIII. Migne, *loc. cit.* (**1030**).

(1) Les chiffres en égyptienne correspondent aux chiffres de cette édition.

lement croire qu'il s'agit de l'urticaire ou de l'éruption du typhus : il est probable que sa maladie appartenait à la variété qui désola plus tard le territoire de Tours ; la *lues valetudinaria*, dans la nomenclature de Grégoire, était une maladie telle, que l'homme était saisi d'une fièvre violente. Il y avait des vésicules incolores avec dureté, sans mollesse, pas trop douloureuses. Lorsque la maturité arrivait, qu'elles crevaient et commençaient à jeter, la douleur était beaucoup augmentée, parce que les vêtements se collaient au corps.

La femme du comte Ebroin était saisie par cette peste et couverte de vésicules, de telle sorte que ni les mains ni la plante des pieds, ni aucune partie du corps n'était restée libre ; les yeux mêmes en étaient couverts (1).

Voilà une description qui ne manque pas de précision : la fièvre d'invasion, les papules du début, la maturation, la rupture des pustules, l'abondauce de la suppuration, tout y est. Et comme si cette donnée n'était pas suffisante, l'auteur l'illustre par un fait dans lequel il a soin de noter la généralisation et la confluence de l'éruption, et l'invasion des yeux.

Une autre observation nous rend compte de ses idées sur la pathogénie des affections de cette nature ; elle ressemble trop à celle de Rhazès pour n'avoir pas été puisée aux mêmes sources.

(1) Superiore quoque anno gravissime populus Turonorum a lue valetudinaria vastabatur. Erat enim talis languor, ut apprehensus homo a febre valida, totus vesicis ac minutis pustulis scateret. Erant autem vesicæ albæ cum duritia, nullam habentes mollitiem, nisi tantum dolorem nimium inferentes. Jam si data maturitate crepitantes cœpissent defluere, tunc adhærentibus corpori vestimentis, dolor validius augebatur..... Uxor ergo Eboriui comitis, cum a lue detineretur, ita his operta vesicis est ut neque manus, neque plantæ, neque ulla pars corporis ejus remaneret vacua, sed et ipsi quoque oculi ab his continebantur obtecti. *De Miraculis S. Martini* lib. III, cap. XXXIV (1098).

Un jeune homme de Paris, dont le métier était de faire des vêtements, devient fébricitant par suite de l'augmentation de la mélancolie, c'est-à-dire des détritus du sang cuit ; l'humeur entrant en ébullition, son corps fut tellement couvert de fines pustules qu'on le crut lépreux. Il avait en outre des douleurs horribles dans tous les membres, et il était privé de la lumière des deux yeux. (1) »

N'est-il pas remarquable que le processus morbide soit connu et décrit comme Marcello Cumano donnera et décrira les premiers accidents syphilitiques qu'il observera ?

« En 1495, dit cet auteur, tandis que je me trouvais à Novare avec les soldats du duc de Milan, j'ai vu plusieurs cavaliers et fantassins souffrir de l'ébullition des humeurs ; ils avaient des pustules sur la face et sur tout le corps. La maladie valétudinaire régna en 582 ; elle fut grave surtout dans le territoire de Narbonne; chez ceux qui en étaient atteints, il ne restait aucun espace sain sur le corps (2). »

Etait-ce, comme on pourrait le croire, une maladie nouvelle? Le VIe siècle fut riche en fléaux de toute nature. La peste sévit en Europe, et c'était bien un fléau étranger importé d'Italie par Marseille et la vallée du Rhône. Quand le chroniqueur en parle, il ne l'appelle pas autre-

(1) Puer Parisiacus cujus artis erat vestimenta componere, increscente melancholia, id est decocti sanguinis fece, quartanarius efficitur, atque effervescente humore, ita omne corpus ejus minutis pustulis coarctabatur, ut a quibusdam leprosus putaretur. Sed et per omnia membra dolores pessimos sustinebat, amborum oculorum luce mulctatus. *De miraculis. S. Martini* lib. III, cap. LVIII (**1075**).

(2) Magna igitur eo anno lues in populo fuit : valetudines variæ malignæ cum pustulis et vesicis, quæ multos affecerunt morte. Audivimus enim eo anno in Narbonnensem urbem inguinarium morbum graviter desævire, ita ut nullum esset spatium cum homo correptus fuisset ab eo. *Historia Francorum*, liber VI, cap. XIV (**291**).

ment que la maladie ou la fièvre inguinaire. Pour les gens du peuple, au contraire, la maladie valétudinaire s'appelait *les corales*, et d'après leurs idées cette expression indiquait quelque chose de grave, une maladie à manifestations externes, mais capables de subir des métastases, d'intéresser les organes profonds sans que la peau fût touchée.

En 580 il y eut une autre épidémie qui sévit particulièrement dans le nord et le centre ; elle ressemblait à la dyssenterie par la diarrhée, à la variole par la rachialgie qui en marquait le début, mais elle ne lui ressemblait que par là, car elle n'était point accompagnée d'éruption. Grégoire de Tours n'en a pas décrit, il a même formellement déclaré qu'on n'en voyait pas (*morbus dysentericus cum occultis pusulis*).

Cela n'empêcha nullement les gens du peuple de considérer la maladie comme une proche parente de l'exanthème fébrile qu'ils appelaient les corales.

On a beaucoup discuté sur l'origine de ce mot : est-il celte ou germain ? C'est ce que nous ne saurions dire : c'est sans doute un ancêtre en ligne directe de notre mot *écrouelle*. Les écrouelles des gens du peuple ne sont pas tout à fait le lymphatisme et la scrofule des médecins : c'est une affection mystérieuse et héréditaire produisant souvent des manifestations cutanées ou ganglionnaires, mais pouvant exister sans cela. Tous les praticiens qui exercent en Normandie ont entendu les paysans mettre sur le compte des écrouelles des affections qui n'ont avec la scrofule qu'un rapport discutable, comme les cardiopathies, les *naevi materni*, ou les maladies du fond de l'œil.

Les corales du VIe siècle étaient un exanthème fébrile

capable de ne se manifester seulement que par de la fièvre, tandis que l'éruption restait purement viscérale.

L'addition d'un augment et la production d'une imitation sont-ils donc des phénomènes si rares en linguistique pour qu'on ne puisse pas expliquer par eux la transformation de corales ou écroales ?

Il nous paraît difficile après les passages cités de nier la variole en Occident, du temps de Grégoire de Tours ; il en connaissait la marche, le caractère épidémique et même contagieux : l'expression *lues* l'indique. C'est par elle qu'on désignait la maladie inguinaire, contagieuse par excellence (1). C'est par elle qu'on désignera la syphilis dont la transmissibilité a été connue presque dès qu'on l'a décrite.

On pourrait croire, et c'est l'opinion de Paulet, que les épidémies de cette époque avaient une origine étrangère, que la variole apportée d'Egypte à Constantinople avait été transportée dans la Péninsule par les soldats de Bélisaire et de Narsès, que différents foyers s'étaient trouvés créés de la sorte ; que les guerriers francs l'avaient rapportée à la suite de leurs incursions en Italie.

Peut-être la maladie ne s'acclimata-t-elle pas à ce moment chez nous et n'y reparut-elle que plus tard, lorsque la domination des Arabes en Europe eut établi des communications plus fréquentes qu'auparavant entre l'Orient et l'Occident.

Cette réserve est justifiée jusqu'à un certain point par le silence des chroniqueurs de l'époque carolingienne : pour entendre parler de la variole, il faut arriver jusqu'à

(1) Pestilentia est contagium, quod dum unum apprehenderit, celeriter ad plures transit. Isidori Hispalensis Origin. lib. IV, p. 51, id., Paris. in. sommum, 1601, in fol.

l'école de Salerne, car Constantin l'Africain n'est qu'un traducteur des Arabes, et les écrivains médicaux dont les écrits paraissent antérieurs, comme Benedetto Crespo, Gariopont et Cophon, n'en disent rien.

Le silence n'est pas aussi absolu qu'on pourrait le croire.

Il n'est pas nécessaire, pour s'en convaincre, de faire un travail laborieux à propos des vieux auteurs, et d'essayer de rattacher à la variole les épidémies d'*ignis sacer* ou mal des ardents : le texte de Constantin l'Africain permettrait de le supposer. « Les anciens, dit-il, appellent les fièvres éruptives des filles du feu, des charbons (1). »

Il est inutile de revenir sur ce que nous avons dit à propos de l'épidémie de Crano : l'interprétation d'un passage incomplet ne nous donnerait sûrement pas une solution satisfaisante.

Audoemus, qui devint évêque de Rouen en 639, a écrit probablement vers cette époque une vie de son maître saint Eloi. En voici un passage qui nous paraît s'appliquer à la variole plutôt qu'à tout autre chose : « Un centenier appelé Modolenus, de la ville de Noyon, avait une honnête et très pieuse femme ; celle-ci qui avait toujours mené une vie tranquille, fut frappée tout-à-coup par la redoutable pustule : le mal augmentant, son mari n'était déjà plus occupé que du soin de sa sépulture (2). »

« En 806 une épidémie meurtrière sévit dans le monastère de Fulda et frappe surtout les jeunes religieux dont

(1) *De morb. Cogn. et Curat.* lib. VIII, p. 152, édit. Bâle, Henr. Pet., 1536.

(2) Modolenus quidam centenarius apud Noviomagenses colonus, habebat uxorem bonam honestam valde atque devotam, quæ quodam tempore dum quietam ageret vitam, nefanda pustula nequiter est percussa, qua tabe increscente, sola jam sepultura maritum reddebat sollicitum. Vita sancti Eligii, d'Achery *Spicilegium*, 2e édit. (in-fol.), 1723, p. 85. — *Audoenus*, loc. cit.

le plupart furent enlevés :» présomption en faveur d'une fièvre éruptive (1).

« En 934, une fièvre contagieuse avec *papules érysipéteuses*, enlève beaucoup de gens aux environs de Rheims (2). »

Ces citations, si brèves qu'elles soient, permettent de supposer que les fièvres éruptives existèrent constamment chez nos ancêtres depuis l'époque où les premiers documents les ont signalées, qu'elles présentèrent simplement de temps en temps des périodes d'exacerbation et de diffusion épidémique.

La géographie médicale fournit à cette doctrine un autre appoint. Les maladies exotiques peuvent quitter momentanément leur zone favorite; on a vu la fièvre jaune à Valence, à Marseille, au Havre, à Saint-Nazaire. En général, elles ne s'acclimatent point ; l'épidémie finie, si un nouvel apport n'a pas lieu, on n'observe pas de cas sporadiques. C'est tout autre chose pour les maladies endémiques : il y a tous les ans, un peu partout, des fièvres typhoïdes, il n'y a que rarement des épidémies.

La peste n'était certainement pas une affection européenne : elle parut prendre possession, au temps de Justinien, de l'Italie et des Gaules. Il y eut des cas isolés relativement bénins, lorsque le fort de la mortalité fut passé ; elle revint à plusieurs reprises et se comporta de la même manière. Malgré tout, la peste n'a jamais été naturalisée sous notre latitude : pour qu'une épidémie pût s'y développer, il fallait des conditions nombreuses, des

(1) Mortalitas maxima in monasterio Sancti Bonifacii (Fulda) ita ut fratrum juniorum plurimi morerentur. Annales Francorum Lambeciani in Muratori *Rerum Italicarum scriptor.*, t II, p. 2, XXXIX, p. 108, D.

(2) Mox quoque subiit et pesti *papulis erysypelatis* innumeros enecans. Richeri *Historiarum* lib. I, cap. 65. Ed. Pertz.

déplacements fréquents, des conditions d'hygiène publique et individuelle mauvaises.

Quand elle se montre en Gaule, elle ravage des villes étouffées plutôt que protégées per une ceinture de murailles, elle frappe des gens qui manquent de tout, dont la résistance physique est épuisée par le dénuement, dont la résistance morale a été vaincue par l'absence de sécurité, et l'incertitude du lendemain. Quand les conditions s'améliorent, la peste ne reparaît plus. Il y a plus de deux cents ans qu'on ne l'a vue en Angleterre, plus de cent cinquante ans qu'elle n'a paru en France.

Si la variole était, comme la peste, une maladie asiatique ou africaine, introduite au moment de l'invasion barbare, il y a lieu de croire qu'elle se fût comportée comme elle. Elle aurait ravagé le pays de siècle en siècle peut-être, puis aurait disparu.

Il y avait même d'autant plus de raisons pour cela que nous avons contre elle des moyens prophylactiques plus puissants et plus certains que contre aucune maladie. Et, malgré tout, sa vitalité et sa malignité persistent.

Il faudrait du reste singulièrement forcer les choses pour expliquer tout avec l'origine arabe. Les fièvres éruptives existent chez nous en 563. Les chroniqueurs musulmans ne les mentionnent que vers 572 ; différence de date légère. Mais quelle différence y avait-il alors entre les Gaules et l'Orient? Les Arabes restaient tranquilles chez eux ; ils allaient faire leurs dévotions près des idoles de la Kasbah, à la Mecque, n'avaient presqu'aucun rapport avec l'Egypte administrée par des préfets grecs, ne connaissaient l'Occident que par les rapports de chameliers qui allaient jusqu'en Syrie. Ce pays ne tomba sous leur domination qu'en 639.

Les cavaliers de Tarik n'apparurent en Espagne qu'en 711. Il faut avouer que si les fièvres éruptives avaient été introduites par eux en Europe, leur trajet aurait été singulièrement long : puis aucune légende, aucune dénomination populaire ne mentionne ce fait : nulle part la variole ou la scarlatine n'est appelée *morbus arabicus ;* ce qui serait probablement si elle avait commencé à se montrer à la suite d'une invasion.

En résumé l'examen des textes, le rapprochement des dates, les conditions géographiques du développement de ces pyrexies, leur dénomination populaire semble indiquer qu'elles existent en Europe depuis une époque extrêmement reculée, et que si les anciens ne les ont pas décrites, cela tenait surtout à leur manière d'observer, à ce qu'ils considéraient la fièvre et l'éruption comme deux entités morbides distinctes, qu'un hasard seul pouvait réunir.

CHAPITRE II

Des Fièvres éruptives dans les Médecins arabes.

Il serait tout aussi injuste d'enlever aux Arabes l'honneur d'avoir connu, les premiers, les fièvres éruptives, de les avoir assez bien décrites, que de mettre sur leur compte l'introduction chez nous de ces maladies. Pendant cinq cents ans on n'a fait que reproduire ce qu'ils avaient dit, en modifiant un peu les termes, en ajoutant par çi par là un médicament de fantaisie à ceux qu'ils avaient indiqués. Et quand nous disons les Arabes, c'est une formule collective qu'on pourrait résumer en un nom : Rhazès.

Rhazès a une doctrine, une bonne description symptomatique : il s'est aperçu qu'il y avait entre les éruptions fébriles qu'il décrivait des différences d'aspect, d'origine, de pronostic et même de nature. Sans doute il n'a pas précisé de manière à isoler des formes, à établir une dichotomie savante ; on ne songeait guère, à cette époque, à une classification naturelle : une distinction fondée sur un ou deux caractères suffisait.

Nous allons analyser le traité de la variole et de la rougeole de Rhazès, en nous servant de la traduction française, aujourd'hui rare, de M. le docteur Lucien Leclerc, la meilleure que nous possédions.

Voici d'abord la description clinique :

« L'éruption de la variole est précédée par une fièvre continue, de la douleur dorsale, des démangeaisons du nez, des frayeurs nocturnes ; ce sont là les signes les plus

caractéristiques de son apparition, surtout *la douleur dorsale et la fièvre.* Ce sont ensuite : le picotement que le malade éprouve par tout le corps, la turgescence de la face avec des périodes d'intermittence; l'animation du teint avec la vive rougeur des pommettes, la rougeur des yeux, la pesanteur de tout le corps, une grande pléthore s'annonçant par des pandiculations, des bâillements, de la douleur à la gorge, de la toux avec un peu de dyspnée et de la toux, la sécheresse de la bouche, l'épaississement de la salive, la raucité de la voix, la céphalalgie, la pesanteur de la tête, l'inquiétude, le trouble; la lipothymie, l'anxiété (toutefois, l'inquiétude, la lipothymie et l'anxiété sont plus fréquentes dans la rougeole que dans la variole, et la douleur dorsale plus spinale à la variole qu'à la rougeole), la chaleur de tout le corps, l'animation de sa couleur, son état et sa rougeur, particulièrement celle des gencives.

« Quand on observe ces symptômes, surtout quelques-uns des plus importants, comme la douleur dorsale, les frayeurs et la fièvre continue, on peut être certain que le malade contractera la rougeole ou la variole.

« Toutefois, dans la rougeole, la douleur dorsale n'est pas aussi intense que dans la variole, ni dans la variole l'anxiété et la lipothymie aussi considérables que dans la rougeole, à moins qu'il ne s'agisse d'une variole maligne, ce qui démontre que la rougeole reconnaît pour cause un sang très bilieux. Dans les varioles bénignes, le sang pèche plus par sa quantité que par sa mauvaise qualité. C'est pourquoi elles sont compliquées de douleur dorsale causée par l'extrême distension de la grande veine et de la grande artère placées le long des vertèbres de l'épine dorsale. »

Ce qui frappe surtout dans cette description, c'est la faible importance attachée par l'auteur à l'éruption elle-même, l'état général en vue d'abord : c'est sur lui qu'il basera ses distinctions ; on comprend que la forme des élevures cutanées, leurs relations, leur étendue, le préoccupent peu ; sa nomenclature est une simplicité tranchante avec la multiplicité des expressions grecques. Hippocrate, Galien, Oribase voyaient, comme Rhazès, dans l'anthrax, l'ionthos, l'érythème, l'expression d'un processus pathologique invisible et généralisé. Seulement, pour les différencier, ils s'attachaient aux manifestations elles-mêmes. Sans trouver pourtant en quoi la pustule d'acné ou d'ecthyma différait de la pustule variolique, Rhazès est entré du premier coup beaucoup plus avant dans la question : la fièvre donne la dominante et passe du rang d'épiphénomène à celui de symptôme capital, ou plutôt c'est la fièvre qui constitue toute la maladie ; le bouton, la plaque rouge n'a pas plus d'importance que le lumbago, l'angine ou la conjonctivité. La doctrine se ressent de cette conception : une fièvre éruptive est une fermentation, les modifications de la peau sont comparables à l'écume qui monte à la surface dans le liquide en ébullition ; dès lors la constitution du sang, les changements physiologiques qu'il subit avec les progrès de l'âge doivent exercer sur les maladies en question une influence de premier ordre, régler leur aspect et leur marche ; entrer pour une large part dans leur bénignité ou leur gravité.

« L'homme, depuis sa naissance jusqu'à son extrême vieillesse, ne cesse d'augmenter en sécheresse et à cause de cela le sang des enfants est riche en humidité, comparativement au sang des adultes et surtout des vieillards,

tout en étant chez les premiers doué d'une grande chaleur...

« Le sang des adultes peut se comparer aux sucs qui ont déjà fermenté et subi une ébullition d'où se sont échappées beaucoup de vapeurs et de parties superflues, à l'instar de ce vin qui s'est reposé et calmé, dont la force est assise et bien établie. Quant au sang des vieillards, on peut le comparer au vin qui a perdu sa force, qui est près de se refroidir et de tourner au vinaigre. La variole survient quand le sang entre en putréfaction et en fermentation pour se débarrasser de ses vapeurs superflues et se changer de sang de l'enfance et analogue aux sucs exprimés, en sang des adultes pareil au vin fait. La variole même est comparable à la fermentation et à l'exhalation qui surviennent dans les sucs. Voilà pourquoi les enfants ne peuvent échapper à cette maladie, surtout ceux du sexe masculin, parce que le passage du sang du premier au second état est inévitable, tout comme est inévitable le passage des sucs qui doivent fermenter et s'évaporer à l'état auquel ils arrivent après la fermentation et l'ébullition. »

Cette doctrine du développement autochtone eut bien ses inconvénients, le moyen âge ne crut pas à la contagion des fièvres éruptives; on l'avait entrevue vaguement à l'époque mérovingienne; tant que Rhazès fut le maître préféré dans les écoles, on ne songea pas à contrôler ce qu'il avançait; on eût couru en avant du *contagium* si l'on avait pu supposer qu'il était capable de provoquer l'explosion d'un mal regardé comme salutaire. Peut-être même fit-on de très bonne heure des tentatives pour préserver la nature et fit-on une sorte d'inoculation.

La rougeole et la variole étaient des maladies de développement marquant soit le passage de l'enfance à l'adolescence, soit le passage de l'âge adulte à la vieillesse. Les individus ne pouvaient y échapper, parce qu'il était à peu près impossible que les conditions nécessaires à la fermentation ne fussent pas réunies à un moment ou à un autre : l'enfant ou l'adolescent ne pourraient être protégés par une constitution froide et sèche, et c'est la constitution contraire qui domine, et quand ils sont atteints, « leur position varie en raison de leur tempérament, de leur régime, de leur chaleur propre, de l'air ambiant, de l'état du sang qui coule dans les vaisseaux. »

Chez les adultes la maladie devient plus rare : il faut, pour qu'ils la prennent, que le sang ait conservé une partie des caractères qu'il avait dans l'enfance, qu'il soit humide, brûlant, de mauvaise qualité. Le vieillard n'est frappé qu'à la suite de conditions extrinsèques rarement réunies : air pestilentiel, corrompu, brûlant.

C'est au pronostic seulement formant le dernier chapitre du livre que Rhazès oublie un peu l'état général pour se souvenir de l'éruption. Si l'on voulait disposer ses connaissances dans l'ordre moderne, il faudrait disséquer un à un les chapitres, ajouter à la symptomatologie, retrancher au traitement, créer de toutes pièces le diagnostic.

« Voyons d'abord la marche et la durée de l'éruption, en un mot, la chronologie de l'éruption et de la fièvre : quand les pustules varioliques se sont manifestées dès le premier jour où le malade a été pris de fièvre, elles sont hâtives. Quand elles apparaissent le troisième jour, c'est un cas ordinaire. Quand elles dépassent le quatrième jour, elles sont tardives. Si elles apparaissent dans les

jours critiques favorables, c'est que la maladie est bénigne, surtout si le malade a été soulagé par leur sortie.

« Il en est autrement dans le cas contraire : quand les pustules commencent à devenir confluentes et à se dilater, que l'anxiété est violente et le ventre tuméfié, la mort du sujet est prochaine ; quand les petites pustules qui ne contiennent pas de pus se déchirent et qu'il survient du délire, la mort du malade est prochaine. Quand l'éruption de la variole et de la rougeole, après s'être établie, disparaît ensuite et qu'en même temps apparaissent de l'anxiété et du délire, le pronostic est fatal, quelle que soit la couleur de l'éruption.

« Une telle terminaison est rare avec les varioles à pustules blanches, et celles qui mûrissent et se chargent d'humeur en très peu de temps. »

Outre les signes pronostics tirés de la manière dont s'effectue l'éruption, l'auteur en a d'autres qu'il emprunte à la forme des pustules.

Il est possible de conclure de ses descriptions qu'il établissait une différence importante entre la variole confluente et la variole discrète ; il est un peu plus difficile de savoir ce qui, pour lui, distinguait les *morbilli* des *variolæ*. Il est peu probable que la séparation fût aussi nette dans son esprit qu'elle l'est depuis le XVIIe siècle : Le premier terme *morbilli* ne s'appliquait pas, comme beaucoup l'ont écrit, exclusivement à la scarlatine et à la rougeole ; on réunissait très probablement sous ce titre, outre les deux fièvres en question, des varioloïdes, des varicelles, et la plupart des formes de roséoles fébrilées.

« Les pustules blanches, grandes, discrètes, peu nombreuses, d'une issue facile, accompagnées de fièvre sans beaucoup d'intensité ni de chaleur, sans accablement ni

anxiété, au début desquelles se calme tout d'abord la chaleur, l'accablement et l'anxiété du malade, dont la sortie complète est suivie de la disparition entière de ces accidents, indiquent une variole de bonne nature et très peu dangereuse. Viennent ensuite sous le rapport de la bénignité, les pustules blanches, larges bien qu'en grand nombre et voisines les unes des autres, si leur issue est facile, et si elle allège l'anxiété et la chaleur du malade, ainsi que nous l'avons dit. Celles, au contraire, dont l'éruption est difficile et ne soulage pas le malade, ne s'aggravent pas pendant leur éruption, mais s'il empire on doit redouter les suites fâcheuses.

« Des pustules blanches et grandes, il en est un genre qui indique la malignité de la maladie et sa terminaison funeste, c'est celui où elles s'étendent jusqu'à ce que plusieurs d'entre elles ne fassent qu'une, et occupent un grand espace du corps, ou prennent la forme de cercles d'une étendue considérable et deviennent de la couleur de graisse. Quant aux pustules blanches, petites, rapprochées, dures, verruqueuses, ne contenant pas d'humeur, elles annoncent une variole maligne. La malignité est en raison de la difficulté de leur maturation, et si le malade n'est point soulagé pendant leur éruption, si, au contraire, son état s'aggrave après l'achèvement de cette éruption, le pronostic est funeste ; il est rassurant au contraire lorsqu'elles diminuent après leur issue. »

La thérapeutique de Rhazès se ressent de l'esprit du temps où il vivait : les agents sont nombreux, les préparations compliquées, le plus souvent d'une utilité douteuse ; il faut avouer pourtant que les indications du traitement, formulées avec une remarquable netteté, sont tout-à-fait rationnelles. L'auteur se préoccupe de se

préserver des fièvres éruptives lorsqu'elles sont déclarées.

Il tâche de favoriser l'éruption, de protéger les organes sur lesquels une localisation de la maladie peut produire d'irréparables désordres, tels que les yeux, le pharynx, les narines, de hâter la maturation, d'accélérer la dessiccation, d'aider la chute des escharres, de prévenir les cicatrices, enfin de maintenir l'état général satisfaisant en réglant le régime et en préservant le malade autant que possible de la diarrhée de la convalescence. L'analyse du livre de Rhazès résume toute l'histoire de la littérature médicale arabe relativement aux fièvres éruptives. Dans les auteurs qui l'ont précédé ou suivi, on ne trouve plus de faits nouveaux, presque plus de modifications dans le terme.

En voici une des plus importantes, par exemple. dû au même : « Quelquefois les varioles sont semblables aux *blacciæ* et certains médecins disent que ce sont des *blacciæ* varioliformes. J'ai vu, pour mon compte, les *blacciæ* apparaître à la surface de la peau comme le feu persique ; elles ne sont ni profondes, ni éminentes » (1). Il est évident que le traducteur a emprunté un terme à l'idiome populaire de son temps, il ressemble trop au mot allemand *blatter*, pour qu'on ne soit pas amené à penser qu'il y a un certain degré de parenté entre l'un et l'autre.

Nous avons vu la théorie d'Avicenne, si chère aux arabistes et relative à l'influence pathogénique du sang menstruel. Avenzoar, qui la professait, ajoutait un correctif. Le sang qui sert à la nutrition du fœtus, ne présente par lui-même rien d'insalubre, il devient seulement

(1) Haeser, *Gesch. de. med.*, tom. II, p. 62.

tel par suite de sa stagnation à l'intérieur de l'utérus. Il faut avouer pourtant qu'outre cette doctrine bizarre, Avicenne avait ajouté quelque chose à la description de Rhazès, la notion précise du caractère contagieux des fièvres éruptives.

Les autres médecins arabes n'ont donné que des productions sans originalité.

CHAPITRE III

LES ARABISTES

Au moment où la civilisation arabe atteignait son apogée, leur puissance militaire était en décroissance; le kalifat de Bagdad perdait tous les jours de son influence. Sous les dehors brillants du chef de la foule des croyants se cachait une faiblesse réelle, il y avait incapacité de maintenir l'unité religieuse et l'unité politique au sein de l'immense empire qu'avaient fondé Mahomet et ses premiers successeurs. Dans la Gaule centrale la fougue des cavaliers arabes se brisa contre la framée des hommes du Nord. Désormais les khalifes de Cordoue devront défendre leurs possessions contre les montagnards de la Biscaye et de la Castille qui ont usé successivement les Romains et les Goths. Les rivages mêmes de la Méditerranée ne sont plus des parages sûrs pour les capitaines sarrazins, les villes refusent de payer le tribut, une expédition a été détruite dans le Bénévent par une poignée de pèlerins normands qui ayant trouvé là un pays où il y a de l'or à gagner et des prouesses à accomplir, y sont revenus. Robert Guiscard et ses compagnons ont planté la bannière aux trois lions dans le pays de Naples et sur la côte de la Sicile. Les Arabes ne pourront plus l'en arracher.

A défaut de domination réelle et effective, ils avaient encore la suprématie intellectuelle. Des pays même

avaient été formés à leurs écoles ; c'est en Espagne que Gerbert avait étudié leur langue savante ; à tel point que Roger de Sicile avait déclaré que les actes officiels de ce pays seraient rédigés en arabe.

C'est à ce moment que Constantin l'Africain arriva en Italie. Il y a eu sur lui bien des légendes ; on l'a présenté tantôt comme un homme de génie, un initiateur scientifique capable de s'élever au-dessus des préjugés de son temps, tantôt comme un plagiaire. Constantin n'était pas plus un plagiaire que Rabanus Maurus qui copiait Isidore de Séville, que Paul d'Egine qui ne citait guère que Gerbert lui-même. Les savants du temps ne cultivaient point la science pour elle-même; ils apprenaient ce qu'ils pouvaient, comme ils pouvaient, pour l'enseigner ; ils n'étaient même pas toujours en état de dire où ils l'avaient appris.

Constantin était un chrétien des pays infidèles. Chassé de chez lui, il fut, dit-on, reconnu à Salerne par un frère du roi de Babylone qu'il avait vu en Asie, et fut élevé aussitôt par Robert Guiscard à la dignité de secrétaire et de médecin particulier.

Voici ce qu'en dit la chronique du Mont-Cassin :

« A cette même époque le diacre Albéric, homme très éloquent et très instruit, arriva vers ce lieu pour y habiter. Celui-ci, pendant son séjour au monastère, composa un livre sur la Sainte Vierge Marie, un livre de vers et de saluts, un dialogue en musique, un autre contre l'empereur Henri touchant l'élection du pontife romain, une Vie de la sainte vierge du Christ Scolastique, une homélie sur elle, une Vie de saint Dominique, la Passion de saint Modeste et de saint Césaire, un livre de dialectique.

« Vers ce temps-là (1059), eut lieu le concile de Rome contre Bérenger, diacre de l'église d'Angers, qui, entre autres erreurs qu'il s'efforçait d'établir, disait que le sacrifice du corps et du sang de Notre-Seigneur n'était qu'une image. Comme personne n'était capable de lui résister, après qu'il y fut arrivé et qu'il y eut eu différentes disputes sans qu'un parti le cédât à l'autre, le même Albéric ayant obtenu une semaine de répit, écrivit contre le diacre un livre touchant le corps du Seigneur, fortifié par les opinions des Saints Pères, dans lequel il réfuta toutes les opinions de son adversaire et les réduisit à un éternel oubli; il fit des vers dans la vie de sainte Scolastique, sur la Pâque, le jour du jugement et les peines de l'enfer; il écrivit de nombreuses épîtres à Pierre, évêque d'Ostie, des vers sur la joie du paradis, le jour de la mort, le moine pénitent. Il en composa quelques autres encore que nous ne connaissons pas.

« Vers le même temps Alfano, évêque de Salerne et moine de ce cloître dont nous avons parlé plus haut, homme très instruit dans l'Écriture sainte et dans la connaissance des dogmes ecclésiastiques, composa un discours splendide sur le martyre de sainte Christine, un livre d'hymnes et de vers. Amatus, évêque et moine de ce monastère, écrivit des vers sur les actes des apôtres Pierre et Paul et les divisa en quatre livres. Composant une histoire des Normands, il la dédie à ce même abbé. Vers le même temps de cet abbé, Constantin l'Africain arrivant en ce lieu et prenant le saint habit de religion, offrit pieusement au monastère l'église de Sainte-Agathe à Aversa que le prince Richard lui avait concédée. Il paraît nécessaire de rappeler par des lettres à la mémoire de nos descendants ce qu'il est et ce qu'il fut.

« Celui-ci donc partant de Carthage où il était s'en alla à Babylone où il apprit la grammaire, la dialectique, la géométrie, l'astronomie, la médecine ; il était très versé dans les langues des Chaldéens, des Arabes, des Perses, des Sarrazins, des Egyptiens et des Indiens. Ayant accompli ces études dans un espace de trente-neuf ans, il revint en Afrique.

« Lorsque les Africains le virent si instruit dans les sciences de toutes les nations, ils résolurent de le tuer. Constantin, le devinant, entra secrètement dans un navire et arriva à Salerne où il resta quelque temps caché et mendiant. Reconnu par le frère du roi des Babyloniens qui était là, il fut aussitôt comblé d'honneurs par le duc Robert. Constantin partant de là, parvint vers ce lieu et devint moine de la manière que nous avons indiquée. Dans ce cloître, il traduisit beaucoup de livres des nations de diverses langues (1). »

Ce récit n'est pas tout entier denué de vraisemblance : qu'un chrétien du nord de l'Afrique soit allé étudier la médecine à Bagdad vers l'époque d'Avicenne, il n'y a rien d'extraordinaire. Il est également possible que sa vie ait été menacée à son retour dans son pays au moment de ces explosions de fanatisme qui n'étaient pas plus rares au XIe siècle dans les pays musulmans que dans les pays chrétiens. On s'explique aisément qu'il soit allé demander à un prince de sa religion asile et protection au lieu de s'adresser au khalife de Cordoue. Ses pérégrinations dans Salerne, sa rencontre inattendue avec le frère d'un roi musulman, sa présentation à Robert, qui

(1) Chronica S. Monast. Casin., lib. III, cap. XXXV., in Muratori *Rerum Italicarum Scriptor.*, t. IV, p. 155.

accepte avec confiance un médecin de la main d'un ennemi, tout cela ne répond guère aux mœurs du temps.

Les aventures singulières de Constantin ont la même authenticité que la mort de Roland à Roncevaux, ou l'évasion romanesque de Richard Cœur de Lion du château de Trifels.

Les médecins, car il y en avait alors même en dehors des cloîtres, ne possédaient presque pas de livres ; Constantin faisait connaître des recettes sans nombre de maladies nouvelles ; ils avaient des mots trop singuliers pour n'être pas savants : l'*Ars parva* Galleni ne s'appelait plus l'*Ars parva*, mais le *microtegni*, altération mauresque de sa première forme ; ses livres furent regardés comme des merveilles, et lorsque plus tard Gérard de Crémone en eut donné des traductions aussi complètes et aussi exactes qu'on pouvait les désirer, la renommée de Constantin en souffrit à peine.

C'est plus tard seulement qu'il eut des critiques de deux ordres : les amis des Grecs qui considéraient les Arabes comme des plagiaires sans vergogne et sans instruction et ne pouvaient par conséquent avoir une haute estime pour celui qui n'avait fait que les abréger ; enfin ceux qui voulaient accorder à l'école de Salerne (et ceux-là avaient raison) une origine ancienne, laïque indépendante de Monte-Cassino et des Arabes.

Les historiens de notre époque ont été plus justes envers le premier en date des arabistes occidentaux. Sans partager l'enthousiasme exagéré des médecins du moyen âge, ils accordent presque tous une sérieuse influence à l'œuvre de Constantin sur le développement de l'art de guérir dans les pays latins.

Sous le rapport des fièvres éruptives, Constantin s'est

inspiré de Rhazès, cela est évident; il a eu pourtant probablement d'autres travaux entre les mains. Si les idées sont les mêmes, il y a dans leur expression assez de différence pour qu'on puisse supposer que l'auteur a fait une compilation plutôt qu'une reproduction. Constantin a même moins d'incertitude dans les termes, plus de variété dans l'exposition que n'en a d'ordinaire l'*homo unius libri*.

La description des pustules varioliques, par exemple, est exacte et plus détaillée que celle de Rhazès : « Elles sont petites au début, naissent sur le bras, augmentent en grandeur et en épaisseur, s'arrondissent et s'aplatissent, deviennent pâles et finissent par s'ouvrir; alors elles blanchissent comme des écailles, deviennent dures et prurigineuses. Cette variété est plus pâle et meilleure que les autres. Si elles sont formées de sang épais, mélancolique, de mauvaise qualité, elles sont liquides dès le début, et ont un point noir au milieu. Plus tard elles augmentent, se dilatent, se réunissent l'une à l'autre... Leur couleur est livide, cendrée, citrine; elles ont manifestement de l'ardeur et de la putridité, deviennent noires comme le charbon, mais elles ne s'ouvrent pas.

« Lorsqu'il y a mélange avec le pus et que la vésicule est enflammée, on appelle la maladie *ignis sacer*. Quand la variole est formée par un sang chaud et subtil, elle n'est pas très grave. Lorsqu'elle arrive à son état parfait, les pustules sont comme des grains de millet ou plus petites. La couleur est rouge, elles ne s'ouvrent pas, mais s'élargissent et disparaissent (1). »

(1) *De morb. cog. et curatione*, lib. VII, p. 152 et suiv., ed. Henr. Petr., Bâle, 1536.

Les idées de Constantin l'Africain se répandirent plus vite qu'on n'aurait pu le supposer. Les médecins salernitains, qui avaient tout intérêt à les combattre puisqu'elles popularisaient une doctrine opposée à la leur, des livres et des hommes qui leur étaient inconnus, puisqu'elles venaient directement de Monte-Cassino, les adoptèrent probablement d'assez bonne heure ; le traitement de la variole a sa place dans le compendium de Salerne : « Afin quelle ne tue pas les enfants, fais pénétrer dans leurs veines une variole salubre ; mais il vaut mieux encore qu'ils évitent de toucher les choses capables de la donner par contagion ; qu'ils évitent l'haleine, les vêtements, les linges des malades, en un mot, tout ce qui a pu toucher un corps contaminé (1). » Il est facheux que la forme dogmatique et brève de cette composition n'ait pas permis aux auteurs d'indiquer ce qu'ils entendaient par variole salutaire.

Rhazès est le modèle qui a servi à tout le monde ; sa description est un schéma auquel on ajoute quelquefois des reliefs sans en altérer l'économie générale. C'est tout au plus si de loin en loin un trait même timide indique que l'auteur avait une idée ou une intention. « La variole et la rougeole, disait Bernard de Gordon, qui enseignait en 1285 à l'école de Montpellier, sont des espèces d'apostèmes ou de petites pustules qui se montrent surtout à la surface du corps. Ce sont des éruptions qui viennent de la corruption du sang et des humeurs ; la

(1) Ne pariant teneris variolæ funera natis,
Illorum venis variolas mitte salubres.
Seu potius morbi contagia tangere vitent
Ægrum ægrique halitus, velamina, lintea, vestes,
Ipseque quæ tetigit mali pura corpora dextra.
(Renzi., *loc. cit.*, t. II, p. 508.)

variole vient plutôt du sang, la rougeole plutôt de la bile (1). »

La compilation de Gadesden est un peu plus intéressante, elle ne touche à la médecine pour ainsi dire que par la langue. Gadesden s'inquiétait peu de la tradition, il avait lu très vite, mal compris Constantin et quelques manuels aujourd'hui perdus. En revanche, les pratiques superstitieuses ou obscènes, les conseils extra-médicaux, les recettes accessibles à tous abondent dans son livre. Elles peuvent servir à donner une idée des habitudes des gens du peuple en Angleterre, deux cents cinquante ans après la conquête plutôt que de l'état de la science à cette époque.

La *Rosa anglica* donne du nom de la maladie une étymologie nouvelle très simple, si elle n'est pas d'une rigoureuse exactitude : on l'appelle variole parce qu'elle bigarre la peau, *variolæ dicuntur quasi varii ipsam cutem legentes;* puis la théorie de l'infection revient : c'est à la bile qu'il faut attribuer les *morbilli :* ces *morbilli,* diminutif de *morbus*, sont de petites infections ordinairement sanguines qui ressemblent à des morsures de puces. Mais il y en a de plus grandes, rouges sombre, que l'on trouve sur les jambes des individus pauvres et affaiblis : elles sont dépouillées, comme décortiquées par le feu. Ce sont ces pustules que l'on appelle en anglais *measles*. Et naturellement Gadesden se garde bien de laisser de côté la théorie d'Avicenne sur l'influence pathogénique des résidus du sang menstruel; il hasarde même une classification particulière des pustules qu'il divise en pustules cholériques, phlegmatiques et mélancoliques (2).

(1) *Lilium Medicinæ*, p. 52, ed. Francfort, P. Uffenbach, 1617.
(2) *Rosa anglica.*, ed. Augustæ Vindelicórum, p. 1041.

Arnauld de Villeneuve appartient, lui aussi, à la classe des médecins populaires; de plus le livre dans lequel il parle des fièvres éruptives a été publié en langue vulgaire et mentionne pour la première fois le nom que l'on donnait en France à la variole au xiiie siècle.

« Arnauld de Villeneuve qui vivait alors et qui était le devin de son siècle, dit Paulet, l'appelle en bon français dans son *Trézor des pauvres*, picote, terme formé de pic, oiseau qui pique, ou bien de pic, outil à piquer, qui fait des trous comme la petite vérole, et ce nom s'est conservé dans plusieurs provinces de France, surtout en Languedoc où le peuple ne la connaît que par ce nom (1). » Je ne sais si cette remarque, vraie en 1768, l'est aujourd'hui pour le Languedoc. Ce qu'il y a de certain, c'est que le terme existe encore en Picardie : *Ch' piqué*, dans tous les pays où le patois picard s'est conservé, indique une personne dont le visage porte des cicatrices de variole.

Voici la recette d'Arnauld de Villeneuve contre la picote :

« Prends figues amollies ou sèches ou farine de lentilles mondées anna dragme dix et si les faictes cuire en cin livres deauve et demie jusqus à coule en icelle eaue; metz de saffran dragme une once et ce boive le patient au soir et au matin et se garde qu'il ne mange de chair de porc ne aultres viandes laxatives et il sera tantost guary. Constantin autrement met dessus la picote et dessus les playes pastes de forment meslée et broye avec elle et elle rompra tantost icelle matière et tirera tantost la poustume (2). »

(1) *Loc. cit.*, p. 112.
(2) Ensuite le *Trézor des pauvres* parle des maladies qui peuvent venir au

Citons pour mémoire Antonio de Gradis, Valesco de Taranta, Jean de Concoreggio, Veidmann, autrement dit Jean de Salicet, arabistes purs, sans originalité aucune (1). Sous ce rapport, Guy de Chauliac ne leur est guère supérieur. Sa description, son traitement sont presque mot pour mot de Rhazès :

« Deux régimes : l'universel de la diète et évacuation, qui appartient aux médecins, et le particulier qui est quadruple. Le premier est comment on l'attirera au dehors, à ce que la mauvaise matière ne demeure en dedans. Le second, comment on préservera certains membres internes et externes qui en peuvent être endommagés. Le tiers, comment on doit faire rompre les pustules quand elles sont mûres. Le quatrième, comment on les consolidera que sorte que n'y demeurent mauvaises marques (2). »

Cette période a été passablement stérile ; comme description, comme idée, nous avons plus de choses chez les chroniqueurs antérieurs aux Arabes que chez leurs commentateurs. Il y avait des fièvres éruptives de plusieurs espèces ; ces fièvres avaient des noms différents, suivant le pays ; mais il est difficile de dire, faute de définition, si ces noms correspondaient à des maladies différentes, ou si plusieurs d'eux ne visaient pas une phase ou une autre d'une même éruption.

Nous avons vu le mot français, le mot anglais, le mot germain latinisé, *blacciæ*, sans savoir ce que les gens du

corps humain et des remèdes ordonnés contre icelles avec la cirurgie et plusieurs autres pratiques nouvelles de son maître Arnauld de Villeneuve et maître Gérard de Solo, docteur en médecine de Montpellier. Paris, veuve Jehan Treperel et Jehan Jehannot, 1507, in-8. Gotth., fol. 19, col. 1.

(1) Des extraits de leurs travaux se trouvent dans Gruner, *Antiquitates Variolarum*.

(2) *La Grande Chirurgie*, Ed.-L. Joubert, Tournon, 1611, p. 488.

peuple entendaient au juste par là, sans que les médecins fassent aucune tentative pour en délimiter le sens, de manière à ce que chacun d'entre eux indique un processus morbide capable de varier seulement par certains caractères.

CHAPITRE IV

LES MÉDECINS DE LA RENAISSANCE ET LES FIÈVRES ÉRUPTIVES.

Nous allons assister à une transformation rappelant celle qu'a subie la médecine au XIe siècle. Les traductions de Constantin avaient révélé une nouvelle source d'études : à la Renaissance la civilisation arabe était morte, les derniers travaux écrits dans la langue d'Averrhoès et d'Ebn-Sina n'étaient que de misérables adaptations des réceptuaires occidentaux. Cordoue était aux rois de Castille, Bagdad aux Turcs, et quand ceux-ci eurent occupé Byzance et rendu tributaires les possessions de cet Etat agonisant depuis plusieurs siècles, qu'on appelait par un euphémisme traditionnel l'Empire romain, les savants et les médecins émigrant en foule vers l'Italie, y transportèrent le goût des lettres antiques. Tout était prêt pour en tirer profit : la pensée humaine s'émancipait, la lourde main des barons féodaux n'avait plus une vigueur suffisante pour ramener les villes à l'obéissance et écraser les franchises bourgeoises. Il y avait une tranquillité relative, une sûreté du lendemain que n'avait guère connue le moyen âge. Les savants se défiaient trop d'eux-mêmes pour en appeler hardiment à la nature. Vésale et Fallope cherchaient plutôt dans leurs dissections à trouver une confirmation des idées de Galien qu'à découvrir des relations nouvelles.

Au point de vue de l'histoire des fièvres éruptives, la Renaissance marque un progrès, mais un progrès si léger qu'il a passé presque inaperçu. Rhazès avait beaucoup emprunté à Galien ; maintenant qu'on lisait Galien en grec sur des manuscrits relativement corrects, on n'avait plus qu'un souverain mépris pour son imitateur arabe. On en revint à la localisation systématique : il y eut d'un côté des fièvres à types variés, des infections de différente cause, de différente forme ; de l'autre, des ecthyma, des phyma, des pustules, des exanthèmes, des charbons : il n'y eut plus, pour certains médecins, de fièvres éruptives. Le grand Fernel, l'oracle médical du XVIe siècle, n'en parle pas, et pourtant les ravages de la syphilis prouvaient jusqu'à l'évidence que les anciens n'avaient pas tout vu. Si l'étude des fièvres éruptives était délaissée et leur nom oublié dans les livres savants, elles étaient toujours vivaces, si vivaces même que chaque voyage au Nouveau-Monde était marqué par le développement d'une épidémie meurtrière pour les natifs.

En 1517, il y en avait une à Haïti. « Les Espagnols, disait Pierre Martyr, cesseront au premier jour d'y ramasser de l'or, quoique cette île en fournisse, faute d'hommes pour le recueillir. Car ces misérables habitants dont on s'est servi pour fouiller dans l'intérieur de la terre, et en extraire de l'or, sont déjà réduits à un très petit nombre. Les uns ont péri dans le commencement, par des guerres cruelles, la plupart par la faim, lorsqu'ils furent obligés de faire du pain pour les nobles avec la racine de jonc, manquant de celui de maïs dont ils semaient le grain et enfin, les autres sont morts ou de la petite vérole ou de la rougeole, maladies qui leur étaient encore inconnues en l'an 1517, et qui se répandirent parmi eux

par contagion comme dans un troupeau de bêtes (1). »

En 1518, la même chose arriva au Mexique ; les exploits de Cortez inquiétaient la cour espagnole ; on envoie un officier supérieur avec une expédition pour se saisir de sa personne. Au moment où il débarque à Zemporla, il y avait parmi ses serviteurs un nègre atteint de la variole. « Ce nègre, dit Bernard Diaz de Castillo, fut assez noir pour la Nouvelle-Espagne puisqu'il fut cause que la petite vérole se répandit sur toute la terre et y causa une grande mortalité, et suivant ce que disaient les Indiens, ils n'avaient jamais vu pareille ; et comme ils ne la connaissaient pas, ils se baignaient plusieurs fois, ce qui fut cause qu'il en mourut une grande quantité parmi eux ; de manière que l'aventure de Narvaez fut des plus tristes et des plus noires et encore plus noire la mort de tant de gens qui moururent sans être chrétiens (2). »

Cette épidémie a été racontée de la même façon par d'autres historiens, par Antonio de Herrera Lopez de Gesmara. Selon ce dernier Narvaez perdit un œil à la suite de la variole ; le frère de Montezuma en mourut. Tous les récits sont d'accord sur un point : la prédilection de la maladie pour les indigènes et la gravité qu'elle présentait chez eux ; les uns l'attribuent aux mauvaises conditions hygiéniques, au manque de propreté, à l'état défectueux des habitations.

« Et comme ils étaient en grand nombre, qu'ils couchaient et mangeaient ensemble, cette maladie se répandit en si peu de temps que c'était comme une tuerie sur terre ; ils mouraient presque tous dans leurs demeures et

(1) Petri Martyri de orbe novo Decad. — IV, cap. x, finil. 62.
(2) Historia verdadera de la conquista de la Nueva Espana, chap. 124, p. 102.

la moitié de ce peuple nombreux succomba à la violence du mal (Lopez de Gomara) (1). » Pour Antoine de Herrera, la variole devait sa gravité chez les Indiens à la façon peu judicieuse dont ils se traitaient (2).

« Les Américains, dit Paulet, étaient depuis longtemps dans l'habitude de se baigner deux fois par jour pour des raisons de santé. Au sortir d'un bain chaud, ils se mettaient dans l'eau froide.

« L'impression d'un bain chaud était bien capable d'empêcher l'éruption de la petite vérole ou de la faire rentrer (3). »

Ces malheurs n'inquiétaient guère les Européens, certains même n'étaient pas loin de s'en réjouir : la haine et le mépris qu'ils avaient dès le début pour les indigènes s'étaient accrus notablement pendant les cinquante ans qui suivirent la découverte de l'Amérique. Le chirurgien Oviedo avait tant crié et si bien réussi à propager l'idée de l'origine américaine de la syphilis que les Espagnols virent dans l'acclimatement de la variole aux Indes-Occidentales une sorte de revanche, dans tous les cas une punition de Dieu contre ces peuples plongés dans les ténèbres du paganisme et qui avaient développé dès le premier jour parmi les conquérants une maladie nouvelle.

Mais ces faits étaient inconnus ou à peu près en Europe. Les médecins s'occupaient plutôt du passé que du présent. Ils préféraient les commentaires savants, les publications des auteurs grecs mal connus aux observations personnelles. Les commentateurs n'apprirent rien de nouveau sur les fièvres éruptives. Ce furent eux qui suscitèrent les

(1) Historia de las Indias occidentales, Decad. II, Libr. X, cap. IV, p. 328.
(2) Conquista de Mejicofol. 59, Medina del Campo, 1553.
(3) *Loc. cit.*

premiers ces stériles discussions de mots dont nous avons parlé ailleurs.

On s'intéressait plus à la mortalité de Crano ou au typhus d'Athènes qu'à la picote et à ses ravages. Un exemple suffira pour montrer la manière dont on procédait à cette époque. Voici ce que dit Brasavolo à propos des épidémies mentionnées par Hippocrate et par Galien, de ces éruptions qui ont souvent accompagné des fièvres épidémiques et dont nous avons rapporté tant d'exemples ailleurs. « Celse, dit-il, à propos d'un texte où il est question d'élevures ulcérées, appelle ces éruptions des pustules, sans ajouter ulcéreuses. Oribase expliquant ce qu'il faut entendre par pustules dit que c'est une sorte de putréfaction et de gale ; elle vient de l'humeur mélancolique ; c'est d'après Galien une maladie du printemps, parce que par sa nature même cette saison attire les matières morbides à la surface de la peau (1). » L'auteur continue sur le même ton et recommence la discussion à propos du vitiligo, du phyma, de toutes les expressions, en un mot, qui indiquent un phénomène cutané visible : il a des distinctions subtiles, des remarques physiologiques curieuses ; l'observation et la clinique n'ont rien à voir avec tout cela.

Heureusement que d'autres médecins moins savants, moins estimés peut-être à l'époque, comprirent la tradition médicale d'une autre manière et préférèrent agir comme les médecins grecs eux-mêmes et interroger la nature au lieu de s'attacher à l'interprétation rigoureuse et servile des textes. En parcourant les traités spéciaux comme celui de Touée ou de Massa, les observations

(1) In libros Aphorismorum Hippocratis et Galeni Commentaria, Basileæ, ex officina Frobeniana, 1541, p. 462.

des cliniciens de l'époque comme Heurnius ou Baillou, on rencontre sans doute des contradictions nombreuses, mais on trouve aussi de place en place la mention d'un phénomène que les arabistes avaient oublié : les noms populaires ne sont pas définis et n'avaient pas le même sens chez tous les médecins d'un même pays ; mais on sent qu'ils éprouvent le besoin d'étendre la classification de Rhazès, de créer et de mieux définir de nouveaux types parce que les vieux noms ont été appliqués parfois à des maladies trop dissemblables dans leur cycle fébrile, leur exanthème, leur marche, leurs localisations organiques, pour qu'on puisse les considérer comme identiques. »

« Nous avons résolu, écrivait Ingrassias en 1552, d'examiuer encore quelques espèces dont nous avons parlé auparavant. Il faut compter parmi elles la variole, la rougeole, la robelia ou rosalia. Il n'est pas permis de passer sous silence des exanthèmes de cette nature... La variole vient plutôt de la putridité du sang, la rougeole de celle de la bile, la robelia ou rosania d'une bile fine et brûlante (1). On a voulu faire de cette robelia ou rosania tantôt la scarlatine, tantôt la rubéole des allemands, on a peut-être raison. On a peut-être tort, car, là, Ingrassias n'a pas donné de description.

L'éruption cristallinienne dont parle Guido Guidi et rattachée à la scarlatine par des écrivains modernes, conviendrait mieux à l'urticaire et à la variété de varicelle que les Anglais appellent *swine pox*.

Il y en a qui aux deux espèces connues en ajoutent une autre qu'ils appellent *cristalli* parce qu'elle présente

(1) *De Tumoribus præter naturam*, t. I, p. 209, Naples, 1552.

certaines vésicules pleines d'eau brillante comme du cristal, qu'on observe sur la peau en différents endroits. Tous les hommes n'en sont pas affligés comme de la variole et elles sont moins graves, de sorte que c'est probablement une troisième variété de pustules qu'il faut adjoindre aux deux précédentes (1). Tous les écrivains ne s'exprimaient pas avec cette netteté. Le livre de Massa, indiqué souvent comme une excellente relation d'épidémie, est en réalité un traité didactique dans lequel la peste, les affections des éruptions primitives et secondaires sont mélangées et assez mal décrites (2).

On ne sait trop ce que Toro a entendu par le mot *tabardillo*, nom populaire, en Espagne, de certaines fièvres éruptives. Etait-ce la rougeole boutonneuse, les scarlatines anormales, la suette miliaire ou le typhus exanthématique? Certaines parties de la description conviennent aussi bien aux unes qu'aux autres.

Si Fracastor ne décrivit rien de nouveau sur ce point, il eut au moins l'avantage de donner une description précise.

« Ces fièvres, dit-il, que nous ont fait connaître les traducteurs des Arabes, sont plutôt contagieuses que pestilentielles; on les appelle variole et rougeole; par variole, on entend celle que le peuple appelle variole, probablement du mot *vari* (pustules). La rougeole est appelée *ferse*, de *fervor*. Les Grecs ne semblent pas les avoir désignées par un autre mot qu'exanthème. Les fièvres de cette nature se développent souvent chez les

(1) *Med. Pract.*, 2 sect., 2 libr. 6 cap. VI.

(2) De Febre pestilentiali, petechiis, morbillis, variolis et apostematibus pestilentialibus ac eorumdem malorum curatione, necnon de modo, quo corpora a peste præservari debeant. Venetiis, Lind., 1540, in-4.

enfants, rarement chez les adultes, presque jamais chez les vieillards. Elles paraissent arriver au moins une fois dans la vie ; elles doivent donc arriver si une mort précoce n'enlève pas les individus. On ne les reconnaît pas facilement avant que les pustules n'indiquent le mal. Certains signes les précèdent, grâce auxquels on peut soupçonner la survenance de cette fièvre, surtout quand elle règne épidémiquement. Si un enfant est fébricitant, vous pouvez la soupçonner, bien qu'elle ne survienne pas nécessairement. Recherchez alors si l'enfant a eu des rapports avec un malade, s'il a les yeux brillants, s'il a mal au dos, si le visage est rouge. La fièvre est plus pénible que violente ; ces phénomènes se sont montrés d'abord. Interrogez donc le malade, afin de savoir s'il a éprouvé une de ces fièvres qui, d'habitude, apportent les exanthèmes ; car il arrive rarement que celui qui a été atteint une fois ne le soit pas deux. Dans ces conditions, voyez si quelque chose n'est pas poussé par la nature vers la peau ; le plus souvent, vers le quatrième jour ou un peu plus tard, il se montre des taches rouges disséminées d'abord, puis qui se concrètent en pustules ; elles sont quelquefois humides et semblables aux « vari, » d'autrefois plus sèches et semblables aux exanthèmes qui se développent sous l'influence de la chaleur et qu'on appelle vulgairement suffusions.

« Bientôt elles se remplissent d'une pituite ténue ou de sanie. C'est par elles que la maladie se résout très facilement pour les petits enfants, plus difficilement pour les personnes plus âgées. C'est à cause de cela que les mères désirent les voir survenir chez les enfants pendant qu'ils sont très jeunes. Elles sont contagieuses par ce qui s'en exhale dans la putréfaction, c'est là une semence de contagion de

la même manière que nous l'avons vu ailleurs. Par l'ébullition, il se fait une certaine purification du sang. Il ne faut pas mépriser l'opinion de ceux qui disent que l'infection a été contractée dans l'intérieur de l'utérus par les résidus du sang menstruel (1). »

Tout le monde était à peu près d'accord sur deux choses : la contagion et les symptômes. Les dissentiments portaient sur la nature des fièvres et leurs noms. Un médecin portugais, Garcia Lopez, ne voulait pas que la variole en particulier fût comptée parmi les épidémies, telles que les entendait Galien, parce que si on la comparait à la peste bubonique, l'épidémie par excellence, c'était une fièvre relativement bénigne (2).

C'était une sorte de pyrexie à la fois salutaire et dangereuse : salutaire, parce qu'elle expulsait, comme l'avait soutenu Avicenne, une matière morbifique : mieux vaut qu'elle se développe pendant l'enfance que plus tard ; elle était dangereuse par sa contagion et des circonstances tenant soit à la constitution même du sujet qu'elle touchait, soit au milieu, à la température, à l'époque de l'année.

Les pires de toutes, disait Forestus, d'accord en cela avec Garcia Lopez, sont celles qui restent cachées par suite de la faiblesse de la force expulsive. Les mauvais signes sont tirés de la variété du temps, de l'année, de la force du malade, de sa manière de vivre, de la dureté ou de la mollesse du ventre. Les varioles noires ou verdâtres sont très mauvaises, les noires sont les pires, les confluentes sont plus graves que les discrètes. Les varioles internes sont plus graves que les autres : celles qui durent

(1) *De Morbis contagiosis*, lib. II, cap. II.
(2) *De Variolis*, cap. V.

longtemps le sont plus que celles qui disparaissent vite.

Les éruptions prurigineuses prouvent que la matière est éliminée par l'ébullition et la putréfaction, de sorte que le sang se purifie par une sorte de crise de la nature.

C'est pour cela que nous souffrons presque tous de cette affection... C'est à cause de cela que cette fièvre n'est pas pernicieuse par elle-même, mais qu'elle purge plutôt.

Les discussions relatives aux noms étaient aussi ardues et aussi oiseuses qu'elles le furent dans les deux siècles suivants. Ainsi pour Manardi la variole n'était pas autre chose que l'exanthème de Galien (1). Valeriola soutenait l'opinion contraire (2).

Puis des questions accessoires se greffaient sur celles-là.

Dans sa nomenclature, Hadrianus Junius (Adriaum Jung), notre excellent, très savant ami, a écrit ce qui suit: « Pour Celse, les papules sont des éruptions chaudes, des rugosités de la peau rouge... On les appelle hitkbletterle, zittermal, rootwonck, roothout, en français, bourgeons, et en italien, buva... »

Un deuxième genre, d'après A. Yung, correspond à la maeseler, maladie fébrile, infantile, rothe, kinderbletterle, maeselen, rougeole, petite vérole en Italie, variole (Forestus).

Ce qu'il y a de plus intéressant dans les nosographes du XVIe siècle, c'est la description des épidémies qu'ils ont observées : il y en eut en France, en Hollande, en Italie, en Allemagne, en Espagne, en Portugal. En Espagne, en Portugal, cette fois on essaya, assez timidement il est vrai, de classer les fièvres éruptives et de les différencier

(1) Epistol., lib. VII. ep. 2.
(2) Valeriola, F. Enarr., lib. 1, cap. VIII.

plutôt d'après les phénomènes que d'après la tradition grecque ou arabe.

Dans l'épidémie de 1573, bien décrite par Baillou, la maladie (il s'agissait de la variole) frappa de préférence, comme toujours, les enfants. On vit même chez quelques-uns des symptômes assez singuliers avant l'éruption : Mademoiselle de Montmorency, par exemple, eut une douleur vive dans le bras droit : la variole fut discrète, et malgré tout elle persista pendant trois mois. Chez un jeune homme du Mans il y eut une rachialgie violente comme dans la variole ; elle cessa seulement le quatrième jour à la suite d'une éruption morbilleuse.

Un autre cas se rapporte probablement à la scarlatine : «M. de l'Isle souffrait d'une grande difficulté pour avaler, occasionnée par l'éruption encore latente, ce que nous ne soupçonnions pas. Il se plaignait d'une fièvre violente, nous donnâmes un lavement et fîmes une saignée de crainte d'angine : le lendemain l'exanthème apparut (1). »

Du reste l'auteur distingue assez bien les *variolæ* des *morbilli*. Les secondes constituent une éruption punctiforme semblable aux piqûres de puce. Elles ne suppurent pas, sortent vives et leur éruption fait cesser la chaleur fébrile, l'*angustia putoris* et tous les autres symptômes graves qui les précèdent (2).

A la même époque Schenck de Graffenberg observait les fièvres éruptives en Allemagne et notait à la suite de ses observations les réflexions qu'elles lui avaient inspirées ; il est même bon de noter qu'il y a parfois entre son livre et le livre de Garcia Lopez trop de similitude d'idées et d'expressions pour que l'un d'eux n'ait pas ins-

(1) Opera omnia, Genève, de Tournes, 1762, p. 37.
(2) *Loc. cit.*, t. II, p. 323.

piré l'autre. « Ces maladies sont contagieuses et cependant on ne les appelle pas pestilentielles, ceux qui ont traduit les Arabes les ont appelées variole et rougeole. Ils entendaient par la première expression celle dont l'éruption est constituée par des boutons semblables aux pustules communément appelés *vari*, les *morbilli* correspondent aux ferses vulgaires (probablement de *fervere*). Les Grecs ne les ont pas désignées par un autre nom que celui d'exanthème. Ces fièvres viennent souvent chez les enfants, rarement chez les adultes, très rarement chez les vieillards (1).

En Hollande, il y eut une épidémie à Alcmar en 1551. Une autre plus grave encore à Delft en 1562, et en 1563, Peter Van Forest qui les a observées toutes les trois en a noté les symptômes et la marche avec exactitude et les a décrites avec plus d'originalité peut-être que Baillou et Schenck de Graffenberg. Dès ce moment les termes populaires consacraient nettement la division en deux variétés de fièvres éruptives des Arabes. Dans toutes les langues d'Europe il y avait un nom pour les *variolæ*, et en revanche les fièvres morbilleuses étaient rarement désignées par un seul terme. Nous avons vu les Italiens les appeler ferse, soferse, fersure, ravaglione ou mortiglione; les Français, fièvre pourprée, sturole (Ducange), rougeole; les Espagnols, sarampion ou tabardillo. La même difficulté existait en Hollande du temps de Peter Van Forest; on avait déjà les deux mots roodvouck et maeseler par lesquels les médecins désignent aujourd'hui la scarlatine et la rougeole. La nomenclature de Forest n'est guère plus précise que celle de ses

(1) Observ. med., lib. VI, Francfort, H. Hoffmann, 1609.

compatriotes. Aussi, tantôt elle emprunte les idées des Grecs, tantôt leur localisation. Au moment de l'épidémie de Delft, il a vu un enfant ayant une fièvre avec ecthyma et exanthème (*febris pestilens in qua ecthymata et exanthemata apparebant*). C'est d'ailleurs là une exception, dans la plupart des cas qu'il a observés il a noté les symptômes décrits par les Arabes et conservé les noms de *variola* et de *morbilli*.

Au début de leur apparition, les varioles sont saillantes et élevées, la rougeole est plus petite et a moins de tendance à envahir les yeux, car nous avons vu beaucoup de gens rester aveugles à la suite de la variole quand ils n'avaient pas été traités à propos. Et quoique les signes qui marquent l'approche de la variole soient à peu près les mêmes que ceux qui marquent l'apparition de la rougeole, on peut dire qu'il y a plus de larmoiement dans la rougeole, plus de dyspnée et moins de rachialgie. Selon beaucoup de gens l'éruption de la rougeole est brusque, tandis que celle de la variole est lente. Certains faits notés chez des enfants de Delft ne ressemblent pas toujours aux cas réguliers et typiques de rougeole et de scarlatine. Il est probable qu'au moment de l'épidémie il y eut des anomalies dans l'éruption, que plusieurs fois Forest vit des formes mixtes analogues à ce que les Allemands appellent rotheln et que nous appelons rubéoles faute d'un meilleur mot; il est probable aussi que des éruptions saisonnières ou des varicelles ont été confondues avec les fièvres courantes, autrement on ne s'expliquerait guère la fréquence des récidives. Ainsi une femme aurait eu jusqu'à six fois la variole; la dernière attaque l'emporta. Le propre fils de Forest l'eut trois fois, puis survint la rougeole.

Le traitement était à peu près celui de Rhazès complété par quelques pratiques populaires. Ainsi au moment de l'éruption de la fièvre morbilleuse, on enveloppait les malades dans une pièce de drap rouge.

« Le vulgaire, disait Joubert (1), s'abuse en l'exécution de cette ordonnance, car il ceint le malade d'écarlate, ou d'autre drap rouge, puis le couvre ; de sorte que le malade ne voit pas le rouge ; or il ne faut que le lit principalement en soit entouré, et que le malade ne voye rien que rouge pour même faire sortir la rougeole ; qui est l'intention et fin de notre ordonnance. Comme au contraire on défend le regard du rouge à ceux qui saignent demesurément. »

Les discussions thérapeutiques portaient surtout sur les moyens de favoriser l'éruption : les uns employaient les sudorifiques *intus et extra*. Forest donnait une décoction de figues dans la bière. D'autres voulaient qu'on appliquât une médication plus énergique et qu'on s'efforçât dès le début de combattre la fièvre; ils faisaient des saignées copieuses, répétées.

J'ai en ce moment, 1562, une grande discussion avec Erick pour savoir s'il faut saigner dans la variole et la rougeole lorsque l'éruption apparaît, ce que la plupart des médecins ne font pas ; je donnais cette raison qu'avait déjà donnée Benedictus Faventinus mon maître : qu'il existe une grande pléthore et que l'on peut appliquer ici ce que l'on a dit à propos de la peste. Je disais en outre que si cette grande pléthore n'est pas manifeste, la saignée n'a pas sa raison d'être, et quoique au début la saignée soit indiquée, si l'âge, les forces et le

(1) Annotations à Guy de Chauliac, Tournon, Cl. Michel, p. 1611, p. 247.

temps le permettent, il ne faudrait pas cependant toujours faire, comme certains le veulent, des scarifications des jambes et du tronc après l'éruption (Forest). Les autres accidents étaient combattus isolément, parfois d'une manière rationnelle.

Ainsi l'auteur que nous venons de citer traite la conjonctivité et la kératite varioleuse par des lotions fréquentes à l'eau de mauve,et lorsqu'il reste des taches, par des insufflations de poudre de sucre.

Nous arrêtons cette étude historique à la fin du XVI[e] siècle. Les médecins qui s'occupèrent de la question pendant les cinquante ans qui suivirent mirent à profit sans doute les incertitudes et les tâtonnements antérieurs, mais ils en appelèrent surtout à l'observation.

Nous avons parcouru par pure curiosité un traité souvent cité, celui de Porchon, et donné parfois comme le premier travail sérieux sur la scarlatine (1). La méthode est plus pure, les descriptions sont infiniment plus précises que toutes celles que nous avons vues, puis les légendes et les théories sont mieux discutées, soumises à un examen plus sévère. Gregorius Horst, par exemple, rejette comme une absurdité la doctrine d'Avicenne sur les résidus du sang menstruel et sigualé un certain nombre de déterminations viscérales des fièvres éruptives (2).

Nous nous arrêtons à Sydenham, parce qu'à partir de ce moment, l'histoire devient simple, la nosologie rationnelle. Il y eut, sans doute, encore des retours vers le passé, des discussions qui ne pouvaient aboutir à rien,

(1) Paris, Maurice Vilmeux, 1688.
(2) Opera omnia, t. 1, p. 240, édit. 1655.

mais les écrivains classiques ont su les prendre pour ce qu'elles valaient, et on trouve dans Mead, Borsieri, Swieten, Cullen, Lieutaud, des descriptions et des idées qui diffèrent assez peu de celles qui dominent aujourd'hui.

CONCLUSIONS

1° Les Grecs n'ont pas connu les fièvres éruptives.

2° Ces fièvres existent dans l'Europe occidentale depuis une époque antérieure au VIe siècle de notre ère, mais qu'il est impossible de préciser.

3° Aucun document sérieux ne permet de leur assigner une origine arabe.

4° Les médecins arabes les ont les premiers décrites.

5° Les arabistes n'ont rien ajouté à la description de Rhazès, reproduisant Hahroun.

6° Les médecins de la Renaissance ont mieux observé et mieux décrit certaines variétés de fièvres éruptives à peine mentionnées par leurs prédécesseurs. D'autres, il est vrai, ont complètement laissé de côté ces fièvres éruptives et ont avec les Grecs cessé de les considérer comme des entités morbides.

QUESTIONS

SUR LES DIVERSES BRANCHES DES SCIENCES MÉDICALES

Chimie. — Le Chlore, l'Oxygène.

Physique. — Courants d'induction.

Histoire naturelle. — Les Tœnias.

Anatomie. — Le Triangle de Scarpa.

Physiologie. — Digestion stomacale.

Histologie. — La Peau.

Pathologie interne. — Cirrhoses.

Pathologie externe. — Fractures du Crane.

Médecine opératoire. — Ligature de la Fémorale à l'anneau des adducteurs. Strabotomie.

Thérapeutique. — Alcalins.

Médecine légale. — Empoisonnements par le phosphore.

Hygiène. — Les Habitations.

Accouchements. — Présentations de l'épaule.

Vu le Président de la thèse,
LABOULBÈNE.

VU ET PERMIS D'IMPRIMER :

Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,
GRÉARD.

Dijon, imprimerie Darantiere, rue Chabot-Charny, 65